

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE NATIONALE :
**La journée du jeudi 5 juillet
 chômée et payée**

La journée du jeudi 5 juillet, coïncidant avec la célébration du 56ème anniversaire de la fête de l'indépendance nationale, sera chômée et payée, a indiqué hier un communiqué de la Fonction publique et du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Cette journée sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, précise-t-on.

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 3 juillet 2018 - 19 Chaoual - N° 1954 - 5^e année - Prix : Algérie : 10 DA, France : 1€



Horaire des prières

Fajr : 03h32 Dohr : 12h53
 Asr : 16h44 Maghreb : 20h15 Isha : 21h58

MÉTÉO

Alger	: 31°	21°
Oran	: 30°	22°
Annaba	: 29°	21°
Béjaïa	: 30°	24°
Tamanrasset:	38°	25°

www.dknews-dz.com

SELON UN COMMUNIQUÉ DE LA PRÉSIDENTIE
 DE LA RÉPUBLIQUE

**M. Bouteflika a signé 5 décrets
 présidentiels de coopération
 avec plusieurs pays**

P. 5

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS
**Conférence mondiale du gaz :
 entretiens entre Guitouni et
 plusieurs hauts responsables
 américains à Washington**

P. 5

ALGÉRIE-UE :
**Installation
 de la Commission
 parlementaire
 mixte**

P. 5

BÉDOUI À IN-AMENAS :

Sonatrach est le cœur battant de l'économie nationale et une «**ligne rouge**»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a affirmé hier dans la région de Stah, commune d'In-Aménas (Illizi), que le groupe Sonatrach constitue «le cœur battant de l'économie nationale et une ligne rouge». S'exprimant lors d'une rencontre avec les cadres de la direction régionale de Sonatrach (région de Stah), le ministre a affirmé que «ceux qui tentent de semer la zizanie sachent que le groupe Sonatrach est le cœur battant, actuel et futur, de l'économie nationale, et qu'il appartient à l'ensemble d'accompagner cette nouvelle dynamique économique, avec clairvoyance et responsabilité afin de relever les challenges futurs».



M. Bedoui inaugure l'unité de séparation et de boosting gaz d'Alrar

P. 3

PARLEMENT : CLÔTURE DE LA SESSION ORDINAIRE 2017/2018

CONSEIL DE LA NATION :

**Bensalah : «Les lois adoptées
 en conformité avec la politique
 de réformes»**

P. 4

APN :

**Bouhadja : «L'Algérie demeurera inébranlable
 face aux campagnes virulentes et aux
 discours de faillite politique»**

SANTÉ

OS EN BONNE
 SANTÉ

**Buvez 3 tasses
 de thé par jour**

P.p 12-13

F ⚽ ⚽ T B A L L

CAN 2019 (U17)/
 QUALIFICATION :
**L'EN des U17 en stage
 à Sidi-Moussa**

La sélection algérienne des moins de 17 ans a entamé un stage de préparation le dimanche, 1er juillet au Centre technique national (CTN) de Sidi-Moussa, en vue des importantes échéances à venir, a annoncé hier sur son site officiel la FAF.(FAP).

P. 22

VIANDES
 ROUGES :
**Une
 production
 nationale
 de plus de
 5 millions
 de quintaux
 en 2017**

P. 7

MDN

LUTTE CONTRE LA
 CONTREBANDE ET LA
 CRIMINALITÉ ORGANISÉE
**9 contrebandiers
 arrêtés et 4,2
 tonnes de denrées
 alimentaires saisies
 à Tamanrasset et
 In Guezzam**

P. 24

CENTRE INTERNATIONAL DES CONVENTIONS Rencontre du groupe de travail chargé d'œuvrer à la réalisation du développement durable des exportations agricoles

Le ministre du Commerce, M. Saïd Djellab, présidera ce matin à partir de 8h30, au Centre international des conventions, une rencontre avec le groupe de travail chargé d'œuvrer à la réalisation du développement durable des exportations agricoles. Les participants

à cette réunion débiteront des propositions du groupe de travail installé le 11 juin 2018, regroupant différents organismes, associations et exportateurs pour l'élaboration d'un plan d'action national pour l'accompagnement des exportateurs dans les filières agricoles.



Horaire des prières

Mardi 19 Choual 1439

Fajr	03:32
Dohr	12:53
Asr	16:44
Maghreb	20:15
Isha	21:58



JEUNESSE ET SPORTS Hattab à Aïn Defla



Le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Hattab, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Aïn Defla. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs projets relevant de son secteur.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE Distribution de 1 600 000 livres pour les 48 wilayas

Le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, présidera aujourd'hui, à la bibliothèque nationale d'El Hamma, l'opération de distribution de 1 600 000 livres de la bibliothèque nationale au profit des 48 wilayas.



CE MATIN À L'IFEG Rencontre nationale des concessionnaires de distribution de l'électricité et du gaz



Le ministre de l'Énergie, M. Mustapha Guitouni, présidera ce matin à partir de 8h30, à l'Institut de formation de l'électricité et du gaz (IFEG) de Ben Aknoun, les travaux de la rencontre nationale des concessionnaires de distribution de l'électricité et du gaz.

CRASC D'ORAN Conférence sur : «L'immigration des étudiants»

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise cet après-midi à partir de 14h, une conférence sur "L'immigration des étudiants, et les représentations de la citoyenneté chez l'étudiant". La rencontre sera animée par Anser Layachi de l'université de Sharjah (Emirats Arabes Unis).

LE 9 JUILLET AU SIÈGE DU CNA Conférence sur l'activité d'assurance et réassurance

Le Conseil national des assurances (CNA) en coordination avec l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR), organise lundi 9 juillet à 10h, au siège du CNA, une conférence de presse qui portera sur l'activité d'assurance et réassurance en Algérie. La conférence sera animée par M. Benbouabdellah Abdelhakim ; SG du CNA et M. Kassali Brahim Djamel, président de l'UAR.

DEMAIN AU COMPLEXE CULTUREL DE CHENOUA Soirée artistique



L'Office national de la culture et de l'information (ONCI), organise demain mercredi 4 juillet à partir de 21h, au niveau de son annexe de Chenoua (Tipasa), une soirée artistique animée par : Narimen, Amine TGV, Mohamed Sghir et Kadir 44.

Météo



	Max	Min
Alger	31°	21°
Oran	30°	22°
Annaba	29°	21°
Béjaïa	30°	24°
Tamanrasset	38°	25°

LE 8 JUILLET À AÏN TÉMOUCHENT Conférence sur le consommateur et la société civile

L'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APCE), organise dimanche 8 juillet à 10h, au siège de 8h30, à Aïn Témouchent, une rencontre régionale sous le thème «Le rôle de la société civile dans la promotion du consommateur local».

USTHB Portes ouvertes sur l'entreprise et le monde de l'université

L'Observatoire de l'insertion des diplômés de l'université des sciences et de la technologie Houari Boumediene de Bab Ezzouar (USTHB), organise aujourd'hui et demain, des journées portes ouvertes (open days) dédiées au rapprochement université-entreprise et à l'adéquation formation-emploi. Cet événement s'articulera autour de quatre axes principaux, à savoir : «Speed Recruitement» : invitation des entreprises à participer à l'opération de recrutement rapide des étudiants de l'université fraîchement diplômés de l'USTHB. «Summer Training» : consiste à proposer des stages aux étudiants auprès des entreprises durant les vacances d'été pour les différents paliers du cycle LMD. «Master in Entreprise» : possibilité de proposer des thèmes de problématiques en projets de fin d'études pour l'année universitaire 2018/2019 par les entreprises aux étudiants en Master 2. «Be Entrepreneur» : son objectif est d'inculquer la culture entrepreneuriale aux étudiants de l'USTHB et d'inviter les étudiants ayant réussi à créer leurs entreprises avec l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) à partager leurs expériences avec les autres en collaboration avec le club scientifique «Project Initiative».



DEMAIN À LA SAFEX 1^{er} Concours national de la meilleure huile d'olive

Sous le patronage du ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, la Chambre nationale d'agriculture (CNA), organise mercredi 4 juillet au Palais des Expositions (SAFEX), la 1^{ère} édition du Concours national de la meilleure huile d'olive vierge extra 2018.



PALAIS DES RAÏS Salon local des petites entreprises

L'antenne d'Alger de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), organise jusqu'au 4 juillet, au niveau du Palais des Raïs, un salon local des petites entreprises à caractère artisanal. L'objectif de cette manifestation est d'encourager les jeunes à investir dans le domaine du patrimoine national et promouvoir le tourisme en Algérie.

DEMAIN AU MUSÉE DU MOUDJAHID Célébration du 56^e anniversaire de la fête de l'indépendance

A l'occasion de la célébration du 56^e anniversaire de la fête de l'indépendance (05 juillet 1962), le musée national du moudjahid, organise demain mercredi 4 juillet à partir de 14h, une conférence-historique sous le thème "05 juillet 1962, militantisme, lutte, construction". Dans la même journée, le film documentaire "Le négociateur algérien" sera projeté à 16h30 à la salle Ibn Zeydoun (Oref).



PROMENADE DES SABLETTES Exposition de photographies sur la guerre de libération

Une exposition de photographies retraçant le parcours de la lutte du peuple algérien pour son indépendance, du mouvement national et la guerre de libération, est organisée jusqu'au 7 juillet, au niveau de la promenade des sables. Des séances de projections de films documentaires et de chants patriotiques seront programmées en marge de cette exposition.

BEDOUI À IN-AMENAS : Sonatrach est le cœur battant de l'économie nationale et une «ligne rouge»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a affirmé, hier dans la région de Stah, commune d'In-Amenas (Illizi), que le groupe Sonatrach constitue «le cœur battant de l'économie nationale et une ligne rouge».

S'exprimant lors d'une rencontre avec les cadres de la direction régionale de Sonatrach (région de Stah), le ministre a affirmé que «ceux qui tentent de semer la zizanie sachent que le groupe Sonatrach est le cœur battant, actuel et futur, de l'économie nationale, et qu'il appartient à l'ensemble d'accompagner cette nouvelle dynamique économique, avec clarté et responsabilité afin de relever les challenges futurs».

M. Bedoui a rassuré, en outre, que «la dynamique des réalisations se poursuivra tant que se poursuivra le processus de développement», appelant, dans ce sens, à préserver ces ambitieux acquis économiques, de moyen terme, pour relever le défi. «L'implantation de pareils projets dans ces régions frontalières constitue la preuve que la région est au cœur de la stratégie de développement nationale, voire qu'elle en constitue le cœur battant», a-t-il déclaré.



«Le programme du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, vise à consolider les potentialités souterraines, dont le gaz en tant qu'une des ressources vitales», a poursuivi M. Bedoui, soulignant, dans le même contexte, que «les efforts de l'Etat se poursuivront dans la recherche concernant les ressources souterraines pour en faire un levier de développement, jusqu'à atteindre la transi-

tion énergétique escomptée à travers la quête d'autres sources d'énergie».

Le ministre de l'Intérieur a saisi l'opportunité pour saluer le rôle assumé par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) pour faire face à l'agression terroriste ayant ciblé le groupe gazier de Tiguentourine et se dresser contre les tentatives de déstabilisation de l'économie nationale.

Ce qui constitue «la

preuve de la prédisposition de l'ANP pour la protection de la sécurité et la stabilité et l'économie nationale», a-t-il ajouté. M. Noureddine Bedoui a exhorté, par ailleurs, les jeunes et les acteurs de la société civile à défendre les acquis du pays, préserver le legs des Chouhada et œuvrer à la poursuite du développement, avant de valoriser la grande importance qu'accorde le Président de la République au développement des régions du Sud et des Hauts plateaux du pays.

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, avait inauguré dans la matinée l'unité de séparation et de boosting gaz d'Alrar (120 km Nord d'In-Amenas). Il est accompagné lors de cette visite du ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, et du président directeur général du groupe Sonatrach, Abdelmoumène Ould-Kaddour.

IN-AMENAS : M. Bedoui inaugure l'unité de séparation et de boosting gaz d'Alrar

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a inauguré hier l'unité de séparation et de boosting gaz d'Alrar (120 km Nord d'In-Amenas).

Implanté à l'entrée de la zone d'Alrar, relevant de la direction régionale Sonatrach de Stah, cet important projet énergétique, dont la capacité est de 24,7 milliards m³/jour, permet de séparer le gaz et de récupérer le condensat vers la station de traitement au niveau de la direction régionale de Stah, selon les explications fournies au ministre.

La nouvelle installation, dont la réa-

lisation a été lancée en 2012 pour un coût de 6,4 milliards DA, vient pour accroître la capacité de pression de refoulement à 75 bars, après avoir enregistré un déclin de 35 bars en 2014 à 15 bars seulement en 2017, a-t-on ajouté.

Considérée comme une véritable valeur ajoutée à l'économie nationale, la station, qui emploie quelques 400 travailleurs, exploite actuellement 39 forages gaziers avec une mise à niveau du réseau de collecte des puits.

La délégation ministérielle doit tenir, à cette occasion, une séance de travail avec les cadres de la direction régionale de Sonatrach (région de Stah). Le ministre de l'Intérieur, des

Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, est accompagné lors de cette visite du ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, et du président directeur général du groupe Sonatrach, Abdelmoumène Ould-Kaddour.

Il procédera lors de cette visite d'une journée à In-Amenas (wilaya d'Illizi), dont il a été chargé par le Président de la République Abdelaziz Bouteflika, à l'inauguration aussi du siège de la commune et à la mise en service de la piscine semi-olympique, avant de présider une rencontre avec les représentants de la société civile.

MME BENGHEBRIT : «La première opération de correction des copies de l'examen du baccalauréat prévue dans les deux prochains jours »

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, a annoncé hier à Alger que la première opération de correction de l'examen du Baccalauréat aura lieu dans les «deux prochains jours», ajoutant que le facteur de la «difficulté des questions» sera pris en considération dans l'évaluation des réponses. Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie de clôture de la session parlementaire au Conseil de la Nation, Mme Benghabrit a indiqué que la «première opération de correction des copies de l'examen du baccalauréat qui

aura lieu dans les deux prochains jours, prendra en compte le facteur de la «difficulté des questions» dans l'évaluation des réponses.

«On ne peut donner un taux de réussite approximatif dans cet examen, puisque l'opération de correction n'a pas encore débuté», a estimé la ministre, soulignant que les «épreuves se sont déroulées cette année dans de bonnes conditions».

A une question sur les examens de fin des cycles primaire et moyen, Mme Benghabrit a fait savoir qu'elle «présentera mercredi un bilan exhaustif sur le déroulement de ces deux



examens, ajoutant que les résultats définitifs étaient «acceptables». Le taux de réussite national à l'examen de fin du cycle moyen a

atteint 56,88 %, tandis que le taux de réussite à l'examen de fin de cycle primaire a atteint 87,25% cette année, rappelle-t-on.

LOUH: La Justice n'obéit qu'à la loi et n'écoute que la voix de la conscience

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a affirmé, dimanche à Alger, que la Justice «n'obéit qu'à la loi et n'écoute que la voix de la conscience», concernant l'affaires des 700 kg de cocaïne saisis.

«J'ai longuement abordé ce sujet (le dossier de l'affaire) et apporté aux journalistes et à l'opinion publique les explications dont je dispose.

L'affaire est, maintenant, entre les mains de la Justice qui n'obéit qu'à la loi et n'écoute que la voix de la conscience», a affirmé M. Louh en réponse à une question relative aux derniers développements dans l'affaire des 701 kg de cocaïne à laquelle plusieurs mis en causes sont impliqués, en marge de la séance de vote au Conseil de la nation de nombre de lois en relation avec son secteur.

La déclaration du ministre de la Justice intervient quelque jours après que ce dernier a révélé que l'enquête préliminaire dans ladite affaire avait fait état de l'implication de 6 mis en cause résidant à Alger. Le siège de la société d'importation de viandes appartenant au principal accusé «K. CH.» se trouve également à Alger.

En vue s'assurer «le bon déroulement de l'enquête», conformément au code de procédure pénale, et après finalisation des enquêtes préliminaires à Oran, l'affaire a été renvoyée au Procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger). Le procureur de la République territoriale compétent avait requis l'envoi de commissions rogatoires internationales dans le pays où a été chargée la marchandise, celui où a accosté le navire ainsi que dans d'autres pays, ajoutant que la quantité importante saisie prouvait qu'il s'agissait «indéniablement d'un réseau international», a-t-il ajouté.

Le ministre a soutenu que la lutte contre la corruption et les crimes se voulait «une politique ancrée dans l'Etat» et qu'il n'y a point d'indulgence avec ceux qui tentent de porter atteinte à l'intégrité et à la crédibilité du pouvoir judiciaire aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays».

Les garde-côtes du Commandement des Forces Navales, relevant de la Façade Maritime Ouest d'Oran (2ème Région militaire), avaient mis en échec, le 29 mai 2018, une tentative d'inonder le pays de 701 kg de cocaïne chargée à bord d'un navire commercial battant pavillon libérien, provenant du Brésil et passant par le port de Valence en Espagne avant d'atteindre les eaux territoriales algériennes à destination du port d'Oran.

ÉDUCATION NATIONALE Les résultats du concours des professeurs d'enseignement primaire seront connus demain

Les résultats du concours national externe pour le recrutement de professeurs d'enseignement primaire et des grades administratifs, tenu le 12 juin dernier, seront connus mercredi prochain, a annoncé hier la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit.

Les résultats des épreuves écrites de ce concours seront publiés le 4 juillet 2018 à 17 heures sur le site de l'Office national des examens et concours (ONEC) <http://concours.onec.dz>, précise la ministre sur son compte Facebook. Les candidats reçus au concours doivent retirer leurs convocations sur le même site de l'ONEC pour passer l'examen oral les 16 et 17 juillet prochain, ajoute la ministre. Pour rappel, 740.000 candidats étaient inscrits à ce concours national pour le recrutement de 8.586 professeurs d'enseignement primaire et des grades administratifs. Sur les 8.586 postes à pourvoir, 3.378 postes concernent les professeurs d'enseignement primaire, 239 pour les conseillers d'orientation et de guidance scolaire et professionnelle, 213 pour les intendants, 694 postes pour les intendants adjoints, 2.265 autres postes pour les superviseurs de l'éducation, 300 pour les laborantins principaux et 1.407 pour les laborantins.

CONSEIL DE LA NATION: Clôture de la session ordinaire 2017/2018

La session ordinaire du Conseil de la nation pour l'année 2017-2018 a été clôturée, hier à Alger, lors d'une séance plénière, présidée par Abdelkader Bensalah, président du Conseil.

S'exprimant à cette occasion, M. Bensalah a affirmé que le rendement du Conseil lors de cette session «est satisfaisant dans l'ensemble», ajoutant que «les textes qui ont été examinés et adoptés interviennent au moment opportun, en conformité avec la philosophie de modernisation et de réforme initiée par le président de la République M. Abdelaziz Bouteflika, depuis son accession au pouvoir». La cérémonie de clôture de cette session qui a duré 10 mois, conformément à la Constitution de

2016, s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja et des membres du gouvernement. La clôture de la session de la chambre haute du Parlement interviennent conformément aux dispositions de l'article 135 de la Constitution et de l'article 15 de la loi



organique portant organisation de l'APN et du Conseil de la nation, leur travail et leur relation fonctionnelle avec le Gouvernement.

Bensalah : «Les lois adoptées en conformité avec la politique de réformes»

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah a affirmé, lundi à Alger, que les textes adoptés durant cette session étaient en conformité avec la politique de réformes et de modernisation initiée par l'Algérie.

Dans son allocution à la clôture de la session ordinaire du Conseil, M. Bensalah a indiqué que «les textes examinés et adoptés interviennent à point nommé en conformité avec le processus de modernisation et de réformes initié par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika».

Il a estimé que «le niveau de performance était satisfaisant dans l'ensemble», ajoutant que «la politique de modernisation consacrée par ces textes a touché plusieurs domaines et constitué un important acquis pour le système juridique en vigueur, d'autant qu'elle a comblé plusieurs vides et assuré des mécanismes juridiques à même de favoriser le parachèvement de la politique de réformes initiée par l'Algérie sous la direction de son excellence, le président de la République Abdelaziz Bouteflika».

«Le Conseil constitue désormais une institution constitutionnelle accomplie qui s'est imposée par son travail sérieux et responsable, agissant en harmonie avec les institutions constitutionnelles du pays et s'acquittant pleinement de son rôle constitutionnel».

Concernant le bilan de la session, il a rappelé l'adoption d'une série de lois à l'instar de la loi de finances 2018 et la loi portant règlement budgétaire de 2015, outre les lois relatives à la monnaie et au crédit, à la protection du consommateur, à la répression de la fraude, à la pratique d'activités commerciales et au e-commerce.

La session a également été marquée par l'adoption d'une importante série de lois, certaines visant l'adaptation au développement du pays dans divers domaines, à l'instar de la poste et des communications électroniques, de procédure pénale et de protection des personnes physiques dans le traitement des données personnelles.

Par ailleurs, le Conseil de la Nation a adopté la nouvelle loi sur la santé en vue «d'adapter le cadre juridique régissant le secteur aux différentes évolutions qui surviennent dans le pays», a indiqué M.

Bensalah qui a cité également la loi modifiant et complétant la loi définissant la liste des fêtes officielles eu égard à son caractère spécial induit par les mesures prises en vue du parachèvement de la consécration des fondements de l'identité nationale outre la loi organique relative à la création de l'Académie de la langue amazighe en tant que «composante constitutionnelle de l'identité nationale».

Par ailleurs, M. Bensalah s'est dit «satisfait du bilan, du niveau de coopération et de la nature de la concertation entre le Conseil de la nation et l'Assemblée populaire nationale (APN), d'une part, et le gouvernement, d'autre part», exprimant le souhait d'évaluer dans le futur au «renforcement» de la performance parlementaire.

Il a souligné dans ce sens que les membres de son instance «ont toujours soutenu les démarches du gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, en procédant à l'adoption de toutes les initiatives juridiques et politiques ayant instauré la politique de réforme qui a puisé sa référence des contenus de la Constitution ou des nombreux statuts relatifs à plusieurs domaines».

Les membres du Conseil de la nation, poursuit M. Bensalah, «saluent les réalisations de l'Algérie sous la direction éclairée du Président Bouteflika, conscients en cela de l'importance et de la dimension qu'elles renferment et des résultats escomptés», exprimant aujourd'hui «leur grande reconnaissance à cet homme qui a guidé la marche».

Le président du Conseil de la nation a invité le Président Bouteflika «à poursuivre sa marche à la tête de l'Etat eu égard aux défis auxquels l'Algérie est confrontée», soulignant que les membres du Conseil de la nation avaient appelé, à la majorité écrasante lors du 20 anniversaire de création du conseil, à la continuité et, aujourd'hui, ils appellent «le leader de la marche, M. Abdelaziz Bouteflika, à la poursuite». «La conjoncture actuelle et les défis qui attendent encore l'Algérie veulent que l'artisan de la paix et de la stabilité du pays qui a renforcé concilier les enfants du peuple, consacré la Réconciliation nationale et renforcé les fondements de l'Etat moderne,

poursuive sa marche», a soutenu M. Bensalah. «A partir de cette prise de conscience quant aux complots ourdis contre l'Algérie, il est impératif de revoir les priorités, d'orienter les débats de l'espace politique de notre pays de manière à servir les intérêts suprêmes du pays et faire face aux réels défis qui portent atteinte à sa sécurité, sa stabilité et la protection de ses frontières», a-t-il ajouté.

M. Bensalah a souligné, dans ce cadre, que «chaque Etat a ses lignes rouges», ajoutant que pour l'Algérie «tant ses constantes, ses institutions et ses symboles constitutionnellement consacrés constituent des lignes rouges et doivent demeurer intangibles».

Au volet corruption, le président du Conseil a affirmé que «tout un chacun sait que le président de la République, depuis son accession au pouvoir, garde toujours la même position à ce sujet, et pour cela, et en cette conjoncture, il est de notre devoir de le soutenir et d'appuyer ses démarches pour éliminer ce fléau».

«Nous ne pouvons pas nous imiscer dans les affaires de la Justice», a-t-il toutefois soutenu.

Il a rappelé, à ce titre, que le pays «a réussi, grâce à cette politique, à vaincre le terrorisme et à surmonter cette tragédie nationale, pour jouir de la sécurité et de la stabilité qui sont le résultat d'une politique avisée, d'initiatives politiques audacieuses et de décisions sages et courageuses initiées par le président de la République, à savoir la loi de la concorde civile et la charte de la paix et de la réconciliation nationale».

M. Bensalah a rappelé, dans ce cadre, que l'Algérie «a réalisé, sous la direction du président Bouteflika d'importants projets ayant suscité l'admiration de tous à travers la construction de millions de logements dans les quatre coins du pays et la création de postes d'emploi au profit de centaines de milliers de citoyens».

Il a affirmé, dans le même sens, que «pour préserver la stabilité du pays et défendre ses frontières et son intégrité territoriale, l'Algérie a eu à la consolidation de son institution militaire qui a reçu une formation de qualité et qu'elle a dotée de moyens modernes pour l'ériger en force agissante et influente».

APN: Clôture de la session ordinaire



La session ordinaire de l'Assemblée populaire nationale (APN) pour l'année 2017-2018 a été clôturée, lundi à Alger, lors d'une séance plénière, présidée par Saïd Bouhadja, président de l'APN.

La cérémonie de clôture de cette session, qui a duré 10 mois conformément à la Constitution de 2016, s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensa-

lah, de membres du gouvernement et des hauts responsables de l'Etat.

La clôture de la session de la chambre basse du Parlement interviennent conformément aux dispositions de l'article 135 de la Constitution et de l'article 15 de la loi organique portant organisation de l'APN et du Conseil de la nation, leur travail et leur relation fonctionnelle avec le Gouvernement.

Bouhadja : L'Algérie demeurera «inébranlable» face aux campagnes virulentes et aux discours de faillite politique



Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja a affirmé, lundi à Alger, que l'Algérie était «un Etat souverain et demeurera sereine et inébranlable» face «aux campagnes virulentes» menées par certaines parties dont le discours exprime «une faillite politique».

«L'Algérie est un Etat souverain, fort de ses institutions légitimes, qualifiée par de spécialistes de «modèle» de stabilité, de développement et d'édification démocratique» aux niveaux arabe et africain, a affirmé M. Bouhadja dans une allocution prononcée, à l'occasion de la clôture de la session parlementaire ordinaire 2017/2018, en réponse «aux mauvais donneurs de leçons», ajoutant que l'Algérie demeurera «sereine et inébranlable» face aux campagnes virulentes menées par

certaines dont le discours exprime «la faillite politique».

«L'Algérie refuse que quiconque lui dicte sa politique et la démarche à suivre et repose sur l'unité de son peuple, la solidarité de ses institutions, les principes de sa politique extérieure et sa détermination constante à poursuivre son processus de construction et d'édification, sous la direction du président de la République, le moudjahid Abdelaziz Bouteflika», a-t-il soutenu. «Les choix importants du président de la République ont atteint leurs objectifs de réforme et de développement. Néanmoins, certaines parties eurent vainement à dissimuler et à altérer ces réalisations, à travers de discours qui sèment le doute et le désespoir et incitent à la haine contre les institutions et les symboles de l'Etat», a souligné

le président de l'APN.

Dans ce sillage, M. Bouhadja a estimé que «ces discours s'associent aux campagnes virulentes menées à l'étranger», affirmant que «leur seul objectif est de donner une image négative et déformée de notre pays et de porter atteinte à la crédibilité de ses positions politiques sur de questions de principe, dans une tentative de dénigrement et d'affaiblissement de l'Algérie».

Soulignant que les réalisations concrétisées par l'Algérie sont patentes et n'ont besoin ni d'arguments ni pas de preuves, le président de l'APN a appelé ceux qui «feignent d'ignorer la vérité» à se conformer à la déontologie politique et aux garde-fous de la loi en matière de respect de institutions et de symboles de l'Etat et à se remettre à la volonté du peuple».

ALGÉRIE-UE: Installation de la Commission parlementaire mixte

Une délégation du Parlement algérien, composée des membres des deux chambres, conduite par le Vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), El hadj Laib, a pris part à la réunion constitutive de la Commission Parlementaire Mixte Algérie-Union européenne, tenue jeudi dernier à Bruxelles.

La création de cette Commission parlementaire mixte vient concrétiser la volonté exprimée par les deux parties à l'occasion de la 15e rencontre interparlementaire tenue à Alger, le 3 novembre 2016, de relever le niveau du dialogue interparlementaire à travers l'institution de cette instance.

Cette décision a été entérinée par la Conférence des présidents du Parlement européen le 11 janvier 2018.

Dans son allocution prononcée à cette occasion, Elhadj Laib, s'est félicité de la mise en place de cette importante instance parlementaire tout en saluant la dynamique constructive que connaissent les relations algéro-européennes à même de servir «les intérêts communs et réaliser les aspirations des peuples des deux rives de la Méditerranée pour l'édification d'une région de paix et de prospérité, et pour faire face aux défis communs».

De son côté, le Vice-président du Parlement européen, David-Maria Sassoli, a indiqué que la mise en place de cette CPM «contribuera à poursuivre l'élan qualitatif par cette nouvelle forme, plus étroite, de coopération entre les deux parlements et favorisera l'intensification de nos relations», affirmant que l'Algérie «est un pays stratégique de l'Afrique du Nord, un partenaire important de l'UE, par sa proximité géographique avec l'Europe, mais aussi de part son rôle régional».

Dans la déclaration conjointe adoptée à l'issue de cette rencontre par les membres de la CPM et cosignée par ses coprésidents, Abdelkhalim Dahmoune, membre de l'APN, et Mme Inés Ayala Sender, Présidente de la délégation Maghreb (DMAG) du Parlement européen, les deux parties ont souligné leur «attachement à la consolidation du dialogue, à l'approfondissement des relations et à l'établissement d'un partenariat privilégié UE-Algérie, fondé sur la confiance, le respect mutuel, la solidarité et le partage des intérêts, dans le but de réaliser un espace commun de stabilité, de démocratie et de prospérité partagée».

Dans une déclaration à l'APS, l'Ambassadeur d'Algérie à Bruxelles, Amar Belani, a indiqué que l'institution de cette commission parlementaire mixte «constitue une formidable opportunité et un outil supplémentaire pour renforcer et consolider davantage le partenariat et le dialogue politique entre l'Algérie et les institutions de l'UE, le Parlement européen, en particulier», tout en saluant «l'engagement» des deux parties en faveur de sa mise en place.

M. Belani a rappelé, à cette occasion, le caractère «stratégique et multidimensionnel» du partenariat entre l'Algérie et l'UE, affirmant que «des relations entre l'Algérie et l'UE se développent à très hauts niveaux dans différents domaines».

La CPM Algérie-UE est composée de 26 membres, 13 parlementaires algériens et 13 eurodéputés.

Outre les Coprésidents, le Bureau de la Commission comptera deux Vice-présidents, à savoir, Mme Louiza Chachoua pour le Parlement algérien, et Mme Tokia Saïfi pour le Parlement européen.

APS

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS Conférence mondiale du gaz: entretiens entre Guitouni et plusieurs hauts responsables américains à Washington

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a pris part à la 27ème conférence mondiale du gaz, tenue récemment à Washington, qui a réuni les P-dg des grandes compagnies énergétiques mondiales, de hauts représentants gouvernementaux, des membres du Parlement américain (Congress) et des décideurs politiques, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Lors de son séjour, le ministre a eu de nombreuses entrevues, notamment avec les P-dg, respectivement, de Chevron, Mike Wirth, et d'ExxonMobil, Darren Woods.

A l'occasion d'une réception organisée au Département d'Etat américain, M. Guitouni, accompagné de l'ambassadeur d'Algérie aux Etats-Unis, Madjid Bouguerra, et du P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, a successivement rencontré le Secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo, et le Secrétaire à l'Energie, Rick Perry, avec lesquels il a abordé certains thèmes en rapport avec la Conférence sur le gaz ainsi que les relations bilatérales algéro-américaines, notamment dans le domaine énergétique.

Le ministre de l'Energie s'est entretenu, par ailleurs, avec d'autres hauts responsables américains.

Il a ainsi rencontré le Secrétaire adjoint à la gestion des terres et des minéraux pour les Etats-Unis, Joe Balash, au siège du Département de l'Intérieur américain.

Au Département d'Etat américain, le ministre a rencontré Mme Joan A. Polaschik, sous-Secrétaire adjointe principale du bureau des affaires proche-orientales (et ex. ambassadrice des Etats-Unis en Algérie), ainsi que le sous-Secrétaire du Bureau des ressources énergétiques, Francis R. Fannon.

Les parties ont abordé les relations bilatérales algéro-américaines, notamment dans le domaine énergétique ainsi que les voies et moyens de les renforcer en attirant plus d'investisseurs américains en Algérie et en partageant les expériences et le savoir-faire.

Les parties ont notamment parlé des perspectives d'affaires et d'investisse-



ment en faveur d'un partenariat entre Exxon Mobil et Sonatrach.

Devant ces hauts responsables américains, le ministre de l'Energie a appelé les entreprises américaines à saisir les opportunités d'investissement en Algérie et a mis en avant les perspectives prometteuses qui s'offrent aux investisseurs dans le domaine énergétique, précise le communiqué.

A ce propos, M. Guitouni a rappelé que l'Algérie est un pays émergent, en pleine croissance, offrant de nombreuses opportunités pour le doing business dans divers secteurs grâce aux réformes engagées par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

«L'attractivité du secteur des hydrocarbures algériens est réelle et les perspectives de rentabilité sont élevées», a ajouté le ministre.

M. Guitouni a également annoncé la volonté de l'Etat algérien d'amender la loi sur les hydrocarbures par l'introduction de nouvelles dispositions sous forme de mesures d'encouragement en faveur du partenariat et en vue d'assurer une meilleure attractivité.

«Nous travaillons à rendre notre ré-

glementation flexible de façon à encourager les investissements aussi bien dans l'amont que dans l'aval pétrolier et gazier sur la base du principe gagnant-gagnant.

Les nouvelles conditions permettront d'encourager les investissements dans les énergies nouvelles, les énergies renouvelables ainsi que les hydrocarbures», a-t-il déclaré. Il y a lieu de noter qu'en marge de cette conférence, le ministre de l'Energie a visité le stand d'exposition Algérie. Le ministre «a montré sa satisfaction quant à l'engouement que manifestent les grandes compagnies pour l'Algérie, notamment les compagnies américaines», souligne le communiqué.

Cet intérêt dénote, a déclaré le ministre, «du changement et de la dynamique actuelle du secteur de l'énergie et des perspectives d'affaires et d'investissement en Algérie».

Conduite depuis 1931 par l'Union internationale du gaz (IGU), la Conférence mondiale du gaz triennale vise à faire valoir l'industrie du gaz naturel tout en traitant des problématiques opportunes sur les questions stratégiques, commerciales et techniques auxquelles est confrontée toute la chaîne gazière.

PARLEMENT

Une délégation du Conseil de la nation participe au Caire à la 5e séance de la deuxième tenue du 2e chapitre législatif du Parlement arabe

Une délégation du Conseil de la Nation participe à partir de lundi au Caire à la cinquième séance de la deuxième tenue du deuxième chapitre législatif du Parlement arabe, a indiqué un communiqué du Conseil.

Outre la séance plénière et

les réunions des commissions permanentes, cette séance qui se poursuivra jusqu'au 4 juillet verra également la tenue des réunions des sous-commissions mais aussi la réunion du Bureau du Parlement arabe.

Le conseil de la nation sera

représenté par les deux membres du Parlement arabe, en l'occurrence, Aziz Bezzaz, vice-président du Conseil et Abdelkarim Korichi, sénateur.

Par ailleurs, la délégation participera, aussi, à la session de formation sur les «politiques des sciences, des tech-

nologies et d'innovation dans le soutien au développement durable», organisée par le Parlement arabe en collaboration avec l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

UA/SOMMET

Reprise des travaux du 31e Sommet de l'UA

Les travaux du 31ème sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) ont repris lundi huis clos à Nouakchott (Mauritanie) avec la participation du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, en sa qualité de représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Les travaux de la deuxième et dernière journée du sommet de l'UA, seront consacrés notamment à l'examen et l'adoption des instruments juridiques ainsi que du budget de l'UA pour l'année 2019.

La clôture du sommet est prévue en fin de journée.

Le 31ème sommet de l'UA est placé sous thème «Rempporter la lutte contre la corruption: une voie durable pour la transformation de l'Afrique».

La veille les chefs d'Etat et de gouvernement se sont penchés, sur d'importantes questions», la question du Sahara occidental s'étant taillée la part du lion, avec la création d'un mécanisme au niveau des chefs d'Etat pour œuvrer afin de trouver une solution entre la République sahraouie et le Maroc.

Le sommet a également examiné le rapport présenté du président en exercice de l'UA et président du Rwanda, Paul

Kagame sur la réforme de l'Organisation panafricaine.

Il s'agit de réformes devant permettre à l'UA de devenir un vecteur plus efficace dans un contexte de grands défis par rapport à l'intégration économique du continent à l'horizon 2063.

Il a été question également de la zone de libre-échange (ZLEC), discutée et débattue pour voir la procédure de ratification, en fonction des lois internes à chaque pays dans le but d'aboutir à une zone de libre-échange «dynamique au service de développement en Afrique».

AGRICULTURE

M. Bouazghi appelle les vétérinaires à fournir plus d'efforts et faire preuve de vigilance

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a appelé les cadres de l'Institut national de médecine vétérinaire (INMV) à fournir plus d'efforts afin de s'adapter à la nouvelle configuration du secteur et faire de mieux avec les moyens à bord, tout en insistant sur la vigilance en matière de crédibilité des analyses.

Lors d'une visite qui a effectué dimanche à l'INMV, M. Bouazghi a mis en avant l'impératif de poursuivre le travail sur le terrain, en appelant les cadres de cet Institut d'être plus vigilants en matière de «crédibilité des analyses», a indiqué un communiqué du ministère. Pour rappel, l'INMV a pour mission essentielle d'assurer l'appui technique, scientifique et logistique à l'Autorité vétérinaire nationale, ajoute la même source. Cet appui se traduit par le contrôle et la surveillance sanitaire des aliments d'origine animale y compris les animaux sauvages et se décline en activités qui portent essentiellement sur le contrôle de la qualité et de la salubrité des produits et des denrées alimentaires d'origine animale destinées à la consommation humaine, le diagnostic expérimental des maladies animales contagieuses et des zoonoses (maladies animales transmissibles à l'homme). L'INMV veille également à la réalisation d'enquêtes épidémiologiques en vue de élaborer la carte épidémiologique nationale et l'appui et la coordination logistique des campagnes de vaccination animales soutenue par les pouvoirs publics, note le communiqué. Ainsi, l'Institut est chargé d'assurer le contrôle et l'expérimentation des médicaments vétérinaires et des additifs incorporés dans l'alimentation des animaux en vue de leur introduction dans la nomenclature officielle.

En outre, l'INMV veille à la réalisation de travaux d'étude et de recherche dans le domaine de la santé animale et de la santé publique vétérinaire, ainsi que l'information et la formation conclut la même source.

VIANDES ROUGES: Une production nationale de plus de 5 millions de quintaux en 2017

La production nationale des viandes rouges s'est établie à 5,44 millions de quintaux (qx) en 2017 pour une valeur 596 milliards de DA, a indiqué hier le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche dans un communiqué.

Par catégorie, la production a été de 3,25 millions de qx de viande ovine, de 1,25 million de qx de viande bovine, de 0,42 million de qx de viande caprine, de 0,1 million de qx de viande cameline et de 141 quintaux de viande équine. S'agissant des effectifs du cheptel, l'Algérie compte 28,4 millions de têtes d'ovins, 1,9 million de têtes de bovins et de 5 millions de têtes de caprins. Les wilayas potentielles dans la production des viandes rouges sont Djelfa avec une production de 544.200 qx, El Bayadh avec 336.990 qx et Tiaret avec 302.572 qx. En ce qui concerne la disponibilité alimentaire en viandes rouges, elle est de 14,4 kg/an/habitant, note la même source.

Par ailleurs, le ministère a fait savoir que l'assemblée générale électorale de l'ensemble des professionnels de la filière viandes rouges (éleveurs, distributeurs, stockeurs et fournisseurs) a été élu lundi M. Miloud Bouadis en qualité de président du Conseil national interprofessionnel de cette filière.

M. Bouadis s'est engagé à œuvrer à la promotion et au développement de la filière à travers l'accompagnement des éleveurs et la prise en charge de leurs préoccupations.

Il s'est engagé, en collaboration avec les acteurs concernés, à la modernisation et l'industrialisation de la production de la viande rouge, d'accroître la production, d'améliorer le rendement et de répondre aux besoins croissants de la population.

Pour rappel, les assemblées générales pour l'élection des présidents des Conseils nationaux interprofessionnels des filières agricoles ont déjà élu récemment ceux de quatre (4) filières (maraîchère, ail et oignon, pomme de terre et avicole).

Ces assemblées générales électorales se sont tenues suite aux recommandations issues des assises nationales de l'Agriculture liées aux organisations professionnelles et interprofessionnelles des filières agricoles, tenues en avril dernier à Alger.

FINANCES

Raouya : «Eventuelle révision des subventions destinées à l'énergie à partir de 2019 »

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a évoqué hier une éventuelle révision des subventions destinées à l'énergie à partir de 2019, assurant que l'Etat n'opérera aucun changement sans mener une grande campagne de communication dirigée vers les citoyens.

«L'actuelle politique de subventions n'est pas continue comme ça pour l'équité sociale.

Dans sa forme actuelle, le simple citoyen ne peut pas profiter de cette politique mieux que quelqu'un qui dispose d'un revenu plus important, ce n'est pas normal», a soutenu M. Raouya sur les ondes de la radio nationale.

Affirmant que son département mène actuellement des études sur l'actuelle politique de subventions à travers une commission mise en place qui travaille en collaboration avec la Banque mondiale, le ministre a expliqué que ces études montrent que les ménages à bas revenus profitent des subventions allouées aux produits de base (huile, sucre...) à hauteur de 7% du montant global de la subvention, alors que les personnes à fort revenu en bénéficient avec le double de ce pourcentage: «il faudrait y remédier».

Il a, toutefois, assuré que «rien ne sera fait tant que nous ne disposerons pas de l'ensemble des paramètres permettant l'identification



des ménages, les montants alloués, ainsi que la manière d'y procéder». «Nous ne touchons pas aux subventions tant qu'on n'a pas encore terminé nos études en la matière. Et lorsqu'on les terminera, cela va se faire avec l'ensemble des pouvoirs publics. Nous devrions nous asseoir autour d'une table, les rediscuter et, par la suite, mener une grande campagne de communication dirigée vers nos citoyens pour leur expliquer comment on doit procéder», a avancé le ministre. N'écartant pas l'ouverture d'un «débat national» avant toute révision des subventions, le ministre a, néan-

moins, évoqué une éventuelle révision des subventions destinées à l'énergie à partir de 2019 si, bien évidemment, on sera prêt à le faire».

Par ailleurs, concernant le recours au financement non conventionnel et les éventuels risques d'inflation qu'il peut engendrer, notamment après les observations faites par le FMI, le ministre a rappelé que «l'Algérie est souveraine de choisir cette voie», ajoutant que «cela n'est pas sans risques, mais le risque est mesuré».

«Nous prenons l'ensemble des règles de rigueur pour pouvoir maîtriser cet aspect

du financement non conventionnel qui est destiné beaucoup plus à l'investissement pour maintenir une croissance soutenue», a-t-il insisté, notant que les prévisions tablaient sur un taux d'inflation de 5,5% en 2018, alors qu'il est encore autour de 4% actuellement, et se situerait à une moyenne de 4,3% sur toute la période 2018/2020.

M. Raouya a, en outre, exclu tout recours à l'endettement externe sauf pour «certains cas» où le rendement est «assez appréciable», citant l'exemple du financement du projet du port Centre d'El Hamdania (Cherchell) «qui peut être financé par un crédit de la Chine». A propos de l'affaire de saisie des 701 kg de cocaïne et l'éventualité de l'implication de douaniers ou d'agents de l'administration fiscale, M. Raouya a indiqué que «rien n'est encore confirmé, mais l'Etat est déterminé à lutter contre toutes les pratiques frauduleuses».

«Nous luttons sans merci contre la corruption qui peut engendrer de graves conséquences sur l'Etat», a-t-il fait valoir.

IN-AMENAS:

Guitouni annonce un ambitieux programme de développement des énergies renouvelables

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a annoncé, hier dans la région de Stah, commune d'In-Aménas (Illizi), le lancement d'un ambitieux programme de développement des énergies renouvelables dans les différentes wilayas du pays.

S'exprimant lors d'une séance de travail avec les cadres de la direction régionale de Sonatrach (région de Stah), le ministre a fait état de la projection, à l'horizon 2030, d'une production électrique de 22.000 mégawatts (MW), dont une tranche de 150 MW sera produite au cours des trois prochaines années et 50 MW produits dans les wilayas du Sud avant la fin de l'année en cours, d'une partie de 50 MW. Ces projets énergétiques visent à construire une économie nationale diversifiée susceptible de générer l'énergie électrique à partir du gaz, a indiqué le ministre, ajoutant que le secteur de l'énergie vient

de mettre en service de nouvelles installations énergétiques à travers le pays. Ces acquis consistent notamment en un groupe gazier à Reggane et un autre à Timimoune (wilaya d'Adrar), en plus de l'inauguration du projet du siècle portant transport par canalisation du gaz d'In-Salah vers Tamanrasset sur plus de 700 km, et d'un ouvrage similaire reliant sur 400 km Illizi et Djanet.

Selon M. Guitouni, ces opérations énergétiques sont appelées à impulser l'industrie gazière en Algérie, accroître ses capacités de production et consolider sa place dans le domaine de l'industrie gazière, sachant que le secteur accorde une grande importance au développement de l'industrie gazière dans le Sud du pays.

«L'Algérie occupe une place de choix sur le marché pétrolier mondial, eu égard à la diversification énergétique dont elle dispose et que le partenariat mené par le

groupe Sonatrach avec les grandes compagnies pétrolières mondiales lui a permis d'acquiescer les techniques énergétiques modernes», a-t-il précisé. Le ministre a, par ailleurs, indiqué que «la fiscalité pétrolière a atteint, durant les cinq premiers mois de cette année, un volume de 1.232 milliards DA, un indicateur prouvant que le pays est sur la bonne voie et que le secteur de l'énergie œuvre pleinement au développement et la diversification de l'économie nationale et la création d'un climat propice au développement socio-économique».

S'agissant de la formation et la qualification de la main-d'œuvre, le ministre de l'énergie a affirmé que le secteur s'emploie à la création de centres de formation assurant différentes spécialités en rapport avec les activités hydrocarbures, à travers des wilayas du Sud, à l'instar d'Illizi, Ouargla, Adrar et Tamanrasset.

CONFLIT SOCIAL DES EPIC D'ALGER:

Installation d'une commission mixte pour examiner la situation (Takdjout)

Une commission technique mixte de haut niveau sera installée avant la fin de la semaine en cours pour examiner, entre autres, la décision portant suppression de l'indemnité de départ en retraite des travailleurs des EPIC de la wilaya d'Alger, a annoncé hier le secrétaire général de l'Union de wilaya d'Alger de l'Union générale des travailleurs algériens, Amar Takdjout. «A l'issue d'une réunion à laquelle ont pris part le wali d'Alger, les directeurs des EPIC d'Alger et les secrétaires généraux des sections syndicales de ces EPIC, à propos de la situation financière des EPIC et de la décision portant suppression de l'indemnité de départ à la retraite et de la prime de décès pour les travailleurs de ces établissements, il a été décidé l'installation d'une commission technique mixte de haut niveau pour examiner la situation et trouver une solution adéquate à cette question», a indiqué à l'APS, M. Takdjout. Il a ajouté, dans le même cadre, que cette réunion a vu la présentation de la situation financière et économique des EPIC dont le déficit a poussé le wali à prendre une telle décision (suppression des primes de départ en retraite et de décès). «Cette

commission mixte, dont le délai de la remise des conclusions n'a pas encore été arrêté, va auditionner les EPIC (syndicats et chefs d'entreprises) pour mettre le doigt sur la nature des contraintes auxquelles sont confrontées ces entreprises », a relevé le responsable syndical qui a estimé que la suppression d'une prime ou deux que percevaient les travailleurs ne peut être une «solution immédiate» à ces problèmes. Pour rappel, la décision, rendue par le wali d'Alger, le 4 mai 2018, annule l'octroi de l'indemnité de départ en retraite de 22 mois, avec la condition de la convertir en pension de retraite entre un mois (1) et trois (3) mois maximum, en fonction des années de service, tout en procédant à des ponctions sur «les profits de ces établissements». S'agissant de la prime de décès d'un montant de 150.000 DA, il a été décidé, sa ponction sur les œuvres sociales, «à savoir des salaires des travailleurs», alors que le Trésor public se chargeait de verser le montant 150.000 DA à titre de la pension de décès en vertu de la Convention collective.

ENTREPRISES

Méconnaissance des lois de la concurrence par les entreprises

L'activité du Conseil de la concurrence, réactivé depuis 2013, peine à atteindre «sa vitesse de croisière» pour de multiples raisons dont celle de la méconnaissance des lois de la concurrence par les entreprises algériennes, a indiqué hier à Alger le président de cet organisme, Amara Zitouni.

Les carences en matière de connaissance des lois de la concurrence par la majorité des opérateurs économiques et le manque de visibilité de ce Conseil, dont l'existence et les missions restent méconnues par un bon nombre d'opérateurs économiques, expliquent cette situation, a-t-il expliqué lors d'une conférence de presse. Pourtant, cette institution a été mise en place en vue de les protéger, entre autres, des abus de position dominante, de monopole, de discrimination entre entreprises en ce qui concerne les aides de l'Etat, et de la concurrence déloyale. Fondé en 1995 et réactivé en 2013 après 10 ans d'arrêt, le Conseil de la concurrence est considéré comme une autorité administrative autonome qui agit au nom et pour le compte de l'Etat pour faire respecter les règles de la concurrence à travers le contrôle des concentrations économiques, la mission consultative et la mission de sanction des pratiques restrictives à la concurrence.

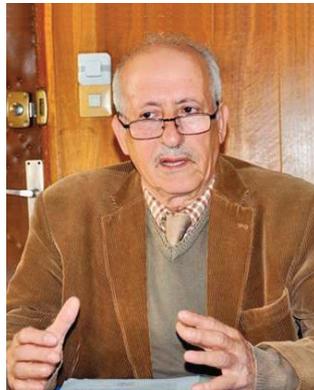
En dépit de ses missions, a déploré M. Zitouni, cet organisme n'est pas sollicité tels que le sont les conseils de concurrence ne serait-ce que des pays voisins, où les agents économiques l'interpellent pour tout manquement à la concurrence loyale.

Il a également observé que les quelques plaintes ou demandes de consultations reçues au sein de son organisme proviennent souvent de la part d'entreprises étrangères activant en Algérie, et ce, en raison de leur culture et de leur connaissance dans les questions de la concurrence.

5 plaintes seulement introduites en 2017

Dans le bilan qu'il a présenté, le Conseil de la concurrence n'a reçu que cinq (5) plaintes de la part d'agents économiques contre des pratiques anticoncurrentielles relevées chez d'autres opérateurs sur le marché national.

Le Conseil a statué sur trois (3) d'entre



ces plaintes introduites par des opérateurs économiques s'estimant lésés par des pratiques anticoncurrentielles dont la discrimination dans l'octroi de marchés publics. Il a également émis quatre (4) avis de consultation portant sur le marché des assurances, les distances des stations-services implantées sur les autoroutes, le marché des détergents et les principales propositions d'amendement de l'ordonnance de juillet 2003 modifiée et complétée, relative à la concurrence.

Comparativement à l'année 2016, le nombre de recours introduits devant le Conseil a, certes, enregistré une relative augmentation mais reste «encore insuffisant», a souligné M. Zitouni.

C'est dans ce sens que cet organisme a renforcé, dès 2017, son volet communication à travers des actions de sensibilisation sur les saisines et les procédures du Conseil de la concurrence au profit des entreprises, des organisations patronales et des associations de protection du consommateur.

Questionné par la presse sur les sanctions prononcées par ce conseil aux opé-

rateurs ayant effectivement pratiqué des actes anticoncurrentiels, M. Zitouni a cité une amende infligée à un distributeur d'eau minérale, mais n'a pas donné davantage de détails. De même, en 2017, le Conseil de la concurrence a renforcé ses efforts de coopération, nationale et internationale, notamment dans le cadre du programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association avec l'Union européenne (P3A), en ce, en vue de poursuivre la réalisation d'une étude sur le marché national du médicament.

Lancée en fin 2015, la première phase de cette étude s'est achevée récemment et a concerné le marché algérien du médicament, les particularités et les acteurs de ce marché, la structure du marché (offre et demande) ainsi que l'analyse de l'ensemble des textes régissant ce marché. Dans ce sens, le Conseil se penche actuellement sur l'analyse de la concurrence au sein du marché des médicaments, et ce, grâce à l'aide financière apportée dans le cadre du P3A, sachant que les résultats définitifs de l'étude seront livrés en septembre 2018. Pour rappel, de par sa mission, le Conseil peut saisir les services chargés des enquêtes économiques notamment ceux du ministère chargé du commerce pour solliciter la réalisation de toute enquête ou expertise portant sur des questions relatives aux affaires relevant de sa compétence. Si des pratiques restrictives de concurrence sont relevées, le Conseil engage toutes les actions nécessaires pour y mettre fin. Le Conseil de concurrence est composé de douze (12) dont des personnalités et experts ayant des compétences dans les domaines de la concurrence, de la distribution, de la consommation et de la propriété intellectuelle (6), de professionnels qualifiés dans les secteurs de la production, de la distribution, de l'artisanat, des services et des professions libérales (4) et deux (2) représentants des associations de protection des consommateurs.

TRANSPORT

Reprise des navettes maritimes entre Oran et Aïn El Turck

Les navettes maritimes entre les villes d'Oran et Aïn El Turck, assurées par des bateaux de transport de voyageurs, ont repris hier pour la deuxième année consécutive à l'occasion de la saison estivale. La cérémonie de lancement des dessertes a eu lieu en présence de l'inspecteur général de la wilaya d'Oran, Sekina Djilali, du directeur de wilaya des transports, Rezzoug Mokhtar, ainsi que de la directrice régionale par intérim de l'entreprise nationale de transport maritime des voyageurs (ENMTV), Zerouali Amaria. La responsable par intérim de l'ENMTV a indiqué, dans une déclaration à la presse, que deux bateaux seront utilisés pour le transport des estivants du port d'Oran vers la plage «Les dunes», dans la commune d'Aïn El Turck, qui dispose d'un quai d'embarquement et de débarquement. Ces deux navires offrent une capacité globale de 600 places et assureront 8 navettes quotidiennes (aller et retour). La traversée durera 30 minutes. Le tarif pratiqué est de 250 DA le billet pour les adultes et 100 DA pour les enfants. Mme Zerouali a rappelé que cette ligne maritime saisonnière, lancée l'été dernier, permettra de désengorger la circulation routière sur la corniche oranaise et de développer le tourisme balnéaire dans cette région qui connaît une forte affluente des estivants et des touristes venant de toutes les régions du pays. De son côté, Rezzoug Mokhtar, a indiqué à l'APS qu'il est projeté d'exploiter cette ligne maritime tout le long de l'année, en prenant en considération les conditions météorologiques et en préservant le quai de la plage «Les Dunes». Le directeur de wilaya des transports a fait état de l'agrément de sept (7) opérateurs privés désireux investir dans des activités maritimes comme les bateaux de plaisance, le transport maritime, les bateaux-restaurants mobiles et fixes, ainsi que les activités de loisirs «jet-ski». Ces projets restent dans l'attente du règlement du problème des quais d'accostage, a-t-il précisé. Le même responsable a signalé qu'une commission régionale se réunit périodiquement sous la présidence d'un directeur central du ministère de tutelle pour examiner les dossiers d'investissement liés aux activités de loisirs en mer. Il a estimé que l'exploitation et la programmation de ces activités seront mieux adaptées à partir de l'année prochaine avec la présence sur le terrain de plusieurs opérateurs. La mise en service de cette desserte maritime a eu lieu l'été dernier. Quelque 6.000 estivants ont utilisé ce moyen de transport a indiqué la responsable régionale de l'ENMTV d'Oran.

AGRICULTURE

La sécurité alimentaire en Algérie demeure fragile malgré les avancées réalisées

La sécurité alimentaire en Algérie a connu des avancées significatives durant les deux dernières décennies, mais reste caractérisée par plusieurs fragilités liées notamment à la dépendance aux marchés extérieurs et au recours aux subventions publiques, a indiqué une étude présentée hier à Alger.

Les résultats obtenus de cette étude réalisée par des chercheurs du Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD) à la demande du Programme alimentaire mondial (PAM), montrent que «l'amélioration de l'état général de la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle est soumise à de grands risques sur le plan de la durabilité», selon les explications de la directrice de la division Agriculture et environnement au CREAD, Amel Bouzid.

L'étude s'est intéressée particulièrement aux facteurs et stratégies pouvant avoir une forte influence sur la disponibilité des aliments, les possibilités d'accès à ces aliments pour l'ensemble des catégories sociales, ses formes d'utilisation ainsi que la durabilité de l'état de sécurité alimentaire.

A ce propos, l'étude souligne que la croissance effective des disponibilités en produits agricoles, par l'accroissement des rendements et l'extension des superficies cultivées, est encore «insuffisante» notamment pour les produits de base tels que les blés, les légumineuses et le lait, alors que ces déficits «structurels» constatés ont été comblés par des importations de plus en plus massives.

«L'accroissement de la production agricole, même s'il reflète l'effort considérable engagé, reste toujours bien en-deçà d'une demande

croissante deux fois plus rapidement durant la même période, sous le double effet de la reprise de la croissance démographique et de l'amélioration des revenus moyens des ménages, d'où le creusement de l'écart entre offre et la demande imposant une hausse continue des volumes de denrées alimentaires importées», note cette étude.

Le taux de la couverture de la production locale des besoins du marché algérien sont de 30% seulement pour les céréales, 30% pour le lait, 5% pour les huiles alimentaires et 0% pour le sucre, d'après les chiffres présentés par M. Bouzid, expliquant ce déficit par le caractère pluvial de l'essentiel de l'agriculture algérienne et par la lenteur des progrès en matière des rendements et de productivité. «Dans les décennies futures, l'Algérie sera de plus en plus dans l'incapacité de poursuivre dans la même voie et de recourir aux mêmes solutions, car, au-delà des risques liés à la volatilité des prix sur les marchés internationaux qui constitue un variable externe non maîtrisable, il y aura un risque aggravé lié au changement climatique qui créera davantage de difficultés au secteur agricole domestique pour garantir le maintien des taux de croissance actuels», a-t-elle averti.

Concernant les possibilités d'accès des ménages à l'alimentation, l'étude note que celles-ci ont été renforcées par les politiques menées en vue de favoriser l'emploi et donc les revenus pour les ménages, à travers des investissements massifs dans les grands chantiers d'extension et de modernisation des infrastructures, la promotion de l'habitat, le développement du crédit à l'investissement

et le soutien de projets de développement rural dans les communes les plus pauvres et enclavées.

Toutefois, des poches de pauvreté subsistent encore tant en milieu urbain qu'en zone rurale, selon l'étude précisant qu'il y aurait 1.256.165 ménages considérés comme démunis et nécessitant une aide directe, d'après les données collectées dans 40 wilayas. En outre, l'accès à une alimentation suffisante et saine reste insuffisant pour les titulaires de revenus faibles, vu le prix relativement cher des viandes, fruits et légumes. S'agissant du critère de la qualité, la ration alimentaire est déséquilibrée, car «la place occupée par les blés est très importante et celle des protéines et de matières grasses encore trop basse», ce qui conduit à la hausse des maladies non transmissibles mais lourdement handicapantes telles que le diabète ou les maladies cardio-vasculaires.

Evoquant les subventions publiques, l'étude a mis en exergue leur rôle important dans l'amélioration de l'accessibilité des produits alimentaires durant les années précédentes, mais elle considère que les mécanismes de soutien aux prix des biens alimentaires avaient un triple effet «pervers». Selon cette étude, ces mécanismes conduisent à une pénalisation forte du développement de la production locale, à un gaspillage d'aliments dont le prix payé par le consommateur n'est pas dépendant des coûts de production réels, et ils bénéficient davantage aux catégories sociales titulaires des revenus les plus élevés creusant ainsi les écarts en matière de niveau de vie aux dépens des plus défavorisés. De plus, les mécanismes

de soutien des prix exigent des efforts budgétaires croissants de la part des pouvoirs publics alors que les ressources utilisées proviennent des exportations d'hydrocarbures et viennent réduire les capacités d'investissement du pays, en particulier dans la diversification de l'économie.

En matière de sécurité sanitaire des aliments, les politiques des pouvoirs publics ont abouti à la mise en place d'un dispositif relativement complet mais dont l'efficacité reste «très faible». La présentation de cette étude a été suivie d'un débat durant lequel les experts présents ont déploré la faible coordination des actions des différents secteurs concernés par la sécurité alimentaire et le manque du suivi et d'évaluation des stratégies. Soulignant que les avancées réalisées en matière d'agriculture durant les dernières années étaient surtout le fruit du recours aux subventions publiques et la mobilisation des ressources non renouvelables (eaux sous terraines), ils ont appelé à une croissance construite sur des bases durables. Dans ce sens, les intervenants ont plaidé pour une réelle diversification de l'économie nationale, indépendante de la volatilité des prix des hydrocarbures sur le marché international, comme impératif pour atteindre la sécurité alimentaire.

Ils ont également appelé à la prise en charge des phénomènes liés au changement du modèle alimentaire algérien avec l'explosion des fast-food, la consommation excessive des boissons gazeuses et la généralisation du pain amélioré.

TISSEMSILT: 800 jeunes colons en bord de mer à Aïn Témouchent



Pas moins de 800 enfants de la wilaya de Tissemsilt bénéficient depuis dimanche d'un séjour au bord de la mer dans des centres de vacances de la wilaya d'Aïn Témouchent, a-t-on appris auprès de la Direction locale de la jeunesse et des sports.

Ces enfants, résidant pour la plupart dans des zones enclavées de la wilaya de Tissemsilt, seront accueillis durant leur séjour au niveau des centres de vacances et de camps d'été de Terga, à Aïn Témouchent, a indiqué à l'APS le chef de service des activités de jeunesse, Kamel Mahroug, ajoutant que quatre sessions de colonies de vacances seront organisées dans le cadre d'un programme tracé par le ministère de la Jeunesse et des Sports du 1er juillet à fin août.

«Chaque session verra la sortie de 200 enfants, dont l'âge varie entre 6 et 14 ans, qui profiteront du bienfait de la mer pour une durée de 15 jours, au niveau de la plage de Terga», a souligné la même source, ajoutant que le wali par intérim, Abdelkrim Megharbi, a présidé la cérémonie de départ de la première session de 200 enfants. Plusieurs activités culturelles, sportives, ludiques et touristiques, ainsi que des soirées artistiques seront au programme des vacances pour permettre aux jeunes colons de bénéficier de ces moments de villégiature et de découvrir les potentialités touristiques de la wilaya d'Aïn Témouchent, selon la même source. Au moins 600 enfants de la wilaya de Tissemsilt avaient été accueillis l'année passée dans des centres de vacances et des camps de toile d'été, dans la commune de Beni Zentis (Relizane) et ceux du plateau de Lalla Setti (Tlemcen).

ORAN : Une production de 100 tonnes de moules assurée par une ferme aquacole d'Arzew

La ferme aquacole «Les coquillages de la Fontaine», implantée à Arzew (Oran Est) a atteint une production de 100 tonnes de moules par an, quatre années après sa mise en production, a appris dimanche l'APS du directeur de cette infrastructure. La ferme a été lancée en 2014 dans le cadre d'un prêt ANSEJ, explique l'initiateur de ce projet aquacole, Habib Benaïssa, précisant que l'investissement a démarré avec un objectif initial de production d'une quinzaine de tonnes les deux premières années pour atteindre aujourd'hui les 100 tonnes. Le projet a été implanté au niveau de la baie d'Arzew, une zone connue pour la qualité de ses moules, rappelle Habib Benaïssa, ajoutant que les premières expériences de conchyliculture dans la région remontent à l'année 1890.

La ferme «Les coquillages de la Fontaine» a permis la création de sept postes d'emploi, ceux de trois plongeurs, de deux agents polyvalents et de deux agents de sécurité.

Dans ce contexte, le même responsable envisage d'agrandir son entreprise au fur à mesure de l'élargissement de la distribution de la production. La commercialisation du produit a d'abord touché Oran et commence à s'étendre vers d'autres wilayas, Mostaganem actuellement. «L'objectif est de faire connaître notre produit dans d'autres régions», souligne M. Benaïssa.

BOUIRA

Abdelghani Zaalane exhorte les élus à tout faire pour parachever le chantier de la pénétrante Béjaïa-Ahnif

Le ministre des travaux publics et des transports, Abdelghani Zaalane, a exhorté, dimanche à Béjaïa, le élus locaux et nationaux à tout faire pour aider au parachèvement du projet de la pénétrante autoroutière Béjaïa-Ahnif (Bouira), bloqué en partie dans sa progression par le phénomène de l'opposition des riverains à l'exploitation des carrières et par conséquent à l'approvisionnement du chantier en agrégat.

«Les besoins du chantier en agrégats sont de l'ordre de 1,5 million de tonnes par mois.

Mais, en pratique, il n'est approvisionner qu'à concurrence de 100.000 tonnes mensuellement », a-t-il déploré, appelant les édiles de la wilaya à quelques échelles soient-ils, de redoubler d'efforts pour permettre à l'entreprise chinoise CRCC de livrer le projet dans les meilleurs délais et d'offrir un nouvel atout économique et social à la région qui en a grandement besoin.

Le projet qui porte sur la réalisation de 100 km d'autoroute, malgré la livraison et la mise en fonction d'un tronçon de 52 km patine depuis plusieurs mois à cause d'une myriade de contraintes dont le manque d'agrégats qui oblige le maître d'œuvre, à en faire le joint en s'alimentant depuis les wilayas limitrophes. Dans ce contexte, le ministre a évoqué avec autant d'acuité, la question des financements qui lui sont dédiés, dont la carence ou les irrégularités de paiement ont produit les mêmes effets.

Néanmoins, il a tenu à souligner que toutes les situations pendantes jusqu'à avril dernier ont été honorées et que désormais rien ne s'oppose à aller de l'avant et à donner au chantier un coup d'accélérateur.

En effet hormis, les difficultés techniques rencontrées dans le creusement du tunnel de Sidi-Aïcha à cause de la nature géologique du terrain, le reste du parcours semble approprié pour



augmenter la vitesse de réalisation, notamment entre Sidi-Aïcha et Amour, sur une distance de 26 km.

Le ministre n'a pas fixé de délai de livraison mais s'est dit optimiste quant à son achèvement dans les meilleurs délais, renforcé dans son jugement par les moyens humains et matériels engagés au niveau du tunnel de Sidi-Aïcha dont 60 % des excavations et du creusement sont achevés.

Profitant de cette visite dans la wilaya, le ministre a procédé à l'inauguration solennelle de l'échangeur des quatre chemins et de la nouvelle gare maritime, mis tous les deux en service, il y a quelques jours, dont la réception, dira-t-il lui donne «motif à fierté». L'un

et l'autre, malgré des retards dans la réalisation, ont été rendus dans toute leur splendeur architecturale et fonctionnelle, et leur impact sur la dynamique économique local voire nationale est de bons augures.

La gare maritime, conçue pour traiter un million de voyageurs et 100.000 véhicules par an est un joyau architectural, offrant des commodités de normes mondiales et l'échangeur, qui met fin à un point noir ardu au carrefour éponyme, est une œuvre urbanistique et de communication complète avec son ensemble de structures, composé de quatre ponts, huit rampes d'accès, deux carrefours plans et 1050 ml de liaisons routières.

ORAN : Prochaine distribution de 500 logements promotionnels aidés

Quelque 500 logements promotionnels aidés (LPA) seront prochainement distribués dans la commune d'Oran, a-t-on appris dimanche des responsables de l'Agence foncière locale.

Cet organisme a bénéficié d'un programme d'habitat portant sur la réalisation de 2200 unités de type LPA dont 1.027 logements réceptionnés et 500 logements seront attribués à la fin des mois juillet en cours et début août prochain.

Le quota restant du programme soit 400 logements seront attribués au



cours du premier semestre de 2019, signale-t-on. L'Agence foncière a bénéficié dernièrement de nouveaux programmes de différents programmes dont 300 promotionnels aidés.

Les travaux de réalisation seront bientôt lancés à Hai Sidi Houari, dans la commune d'Oran.

Il est prévu le lancement bientôt de la réalisation de 850 autres logements promotionnels dont 300 à Bir El Djir et le restant réparti entre les communes de Messerghine et Oued Tlélet, rappelle-t-on.

UNIVERSITÉ D'ORAN 1 :

Les arts plastiques seront enseignés dès la prochaine rentrée universitaire



Une spécialité dédiée aux arts plastiques sera ouverte au département des arts à l'université d'Oran 1 «Ahmed Benbella» dès la prochaine rentrée universitaire, a-t-on appris dimanche de cet établissement d'enseignement supérieur.

Cette spécialité est validée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique est la première expérience au niveau du département des arts de cette faculté, a affirmé le chef du comité national pédagogique des arts au rectorat de l'université d'Oran 1.

Le professeur Aïssa Ras El Ma a souligné que cette spécialité s'ajoutera aux deux autres spécialités «études théâtrales» et «études cinématographiques», assurées par le département des arts. Cette nouvelle spécialité permettra aux étudiants d'obtenir une licence en arts plastiques après trois années d'études et pourront suivre ensuite des études en Master et un Doctorat.

MÉDÉA : Installation d'une colonne mobile de lutte contre les incendies de forêt

Une colonne mobile de lutte contre les incendies de forêt et les feux de récoltes a été installée hier dans la wilaya de Médéa, dans le cadre du dispositif d'intervention estivale qui restera en vigueur jusqu'au mois d'octobre prochain, a rapporté la Protection civile.

Cinquante trois éléments, encadrés par des officiers, issus des différentes unités d'intervention de la Protection civile de Médéa, Djelfa et Ghardaïa, forment cette colonne mobile qui sera déployée lors des grands sinistres ou en appui aux équipes d'intervention locale, en cas de d'extension des incendies, a indiqué à l'APS le lieutenant Karim Benfahsi.

Dotée de moyens logistiques adaptés à ces missions, cette colonne mobile est appelée à intervenir à l'intérieur du territoire de la wilaya, mais également lors de sinistres dans grandes amplexes qui pourraient survenir dans les wilayas limitrophes, lorsque les moyens d'intervention de ces dernières s'avèrent insuffisants, a-t-il ajouté.

Une dizaine de véhicules d'intervention et de lutte contre les incendies de forêts, ainsi que des camions citernes de différentes capacités, une ambulance et du matériel d'intervention sont mis à la disposition de cette colonne mobile, a souligné l'officier.



TIZI-OUZOU : Mise en service d'une deuxième colonne mobile de lutte contre les incendies de forêt

Une deuxième colonne mobile (dispositif de renfort) a été mise en service dimanche par la direction de la protection civile de la wilaya Tizi-Ouzou dans le cadre de la campagne de lutte contre les incendies de forêt.

Basée au niveau de la nouvelle unité principale, située sur la route de Bouhinoun, commune de Tizi-Ouzou, l'installation de cette nouvelle colonne, qui vient renforcer celle déjà existante, a été décidée l'année dernière par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales suite aux incendies ayant ravagé la wilaya.

« Cette nouvelle colonne, qui sera opérationnelle du 1er juillet au 31 octobre, renforcera nos capacités d'intervention en appuyant, le cas échéant, le dispositif opérationnel installé à travers le territoire de la wilaya et constitué de 16 unités d'intervention », a souligné le commandant Djamel Bouchakor, communicateur de la direction de wilaya de la protection civile. Avec l'installation de cette deuxième colonne, le dispositif de renfort dont dispose désor-

mais la protection civile au niveau de la wilaya totalise, selon les informations fournies sur place par la même source, 12 camions légers, deux camions ravitailleurs d'une capacité de 12 000 litres, deux camions anti incendie légers de 4000 litres, un véhicule léger tout terrain, deux ambulances, un bus, deux camions de troupes et un total de 60 sapeurs-pompier.

« Le dispositif de renfort vient en appui du dispositif déjà en place, mais le travail primordial réside dans la prévention dont l'élément principal est le citoyen », a indiqué, pour sa part, Mohammed Brahimi, directeur de wilaya de la protection civile, qui a lancé un appel aux citoyens « à s'impliquer d'avantage et en permanence dans la prévention et la lutte contre les incendies de forêts ».

« Nous insistons sur la prévention car elle constitue le meilleur moyen de lutte contre les incendies, surtout dans les conditions difficiles de la wilaya caractérisée par un relief accidenté », a-t-il ajouté, rappelant qu'une

campagne de sensibilisation et de prévention contre les feux de forêts, en collaboration avec la Direction des forêts a été lancée au mois de mai dernier.

Animée par des agents de la protection civile, celle-ci a déjà sillonné 171 villages et poursuit ses sorties.

Avec un couvert végétal de l'ordre de 80% de sa superficie totale, soit 236 240 ha et une couverture forestière de 112180 ha équivalent à 38%, la wilaya de Tizi-Ouzou est considérée comme région à haut risque en matière d'incendie de forêt.

L'année dernière, la wilaya a été ravagée par 376 incendies qui avaient causés d'importants dégâts, humain et matériel.

Une personne décédée à Ait Yahia Moussa, 25 personnes blessées, 79 habitations, 21 étables et autres hangars servant de lieux pour élevage d'animaux, ainsi que la destruction de 4103,55 ha de végétation, 88750 arbres fruitiers et des dégâts matériels estimés à 241,186 millions de dinars.

MILA : Plus de 71 hectares de récoltes agricoles ravagés par le feu



Plus de 71 hectares de récoltes agricoles ont été ravagés par les incendies qui se sont déclenchés, entre samedi et dimanche, dans plusieurs communes de la wilaya de Mila, a-t-on appris auprès de la direction locale de la protection civile.

La même source a indiqué que les dégâts les plus importants ont été enregistrés samedi dans les mechtas d'Ouled Allioua, Boulahdjjar et kara (daïra de Rouached), où les flammes ont détruit environ 40 hectares de blé dur et 2 autres hectares d'orge, 60 hectares d'herbes sèches, 500 arbres fruitiers (oliviers et amandiers) et 9 ruches d'abeilles.

Le deuxième plus grand incendie a été enregistré, dimanche matin, à la ferme « Beldi », daïra d'Oued Endja, où 25 hectares de blé tendre et 100 oliviers ont été détruits, s'ajoutant ainsi à un total de 730 arbres détruits samedi dans la mechta d'Ouled Bouazzoun dans la commune d'Ahmed Rachdi, a ajouté la même source.

De plus, un demi-hectare de blé dur, 1 000 bottes de foin, 6 locaux en bois vides et 30 autres hectares de récolte ont été détruits samedi suite à un incendie déclenché dans la cité des 200 logements dans la mechta d'Ain El Hamra, a fait savoir la même source.

L'incendie qui a eu lieu, samedi, par ailleurs, dans la mechta « Echmamès », dans la daïra de Bouhatem a occasionné la destruction de 4 hectares de blé dur, a-t-on conclu.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ : Près de 40 hectares de récoltes agricoles ravagés par les incendies

Près de 40 hectares de récoltes agricoles ont été détruits par les incendies au cours des dernières 24 heures, à travers plusieurs communes de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, a indiqué dimanche la direction locale de la protection civile.

Les feux ont détruit plus de 32 hectares de blé tendre et d'orge, dans la région de « Lahouissi » située dans la commune d'Ain Taghrout, ainsi que 1000 bottes de foin dans la région de « Lejouahar » dans la même commune, a indiqué, à l'APS, le commandant Ali Dahmane Rabah, chargé de la communication.

Un autre incendie a également été enregistré dans le « Douar Sidi Saïd », dans la commune de « Khalil », ravageant 1 hectare de récoltes agricoles, a ajouté le même responsable, alors qu'un deuxième feu s'est déclaré dans la région « Adhrar » dans le village d'Ouled Sidi Idrir Tizekarine dans la commune d'El-Main, détruisant plus de 4 hectares d'arbres fruitiers.

Par ailleurs, 1 hectare de blé dur et une récolte ont été détruits par le feu dans le village de « Thenia », dans la commune de Taglait, ainsi que 2 hectares de blé dur et une récolte à Ain Mira dans la commune de Khellil, a poursuivi le même responsable.

Un demi-hectare de blé dur dans le village de « Lefrafria », dans la commune de Tixter, a également été dévoré par les flammes, ainsi que 1 000 bottes de foin détruites à Ledjouahar dans la commune d'Ain Taghrout, a conclu la même source.

APS

ORAN : Des unités de proximité mobiles pour lutter contre les incendies de forêt

La direction de la protection civile de la wilaya d'Oran mobilise, durant cette saison estivale, des unités de proximité mobiles pour prévenir et lutter contre les incendies en milieu forestier, a-t-on appris dimanche de ce corps d'intervention et de secours.

Ces dispositions ont été prises eu égard des spécificités des surfaces boisées dont dispose la wilaya d'Oran puisque 85 pc de ces espaces sont situés au niveau des zones côtières de la wilaya, soit un total de 42.000 has de forêts.

L'accent a été mis lors de la conception de ce plan sur



la mise en place des unités avancées de proximité mobiles composés d'un camion d'extinction et d'une ambulance dans les zones forestières à l'instar

des forêts d'Arzew, de Sidi Benyebka, de Gdyl, de Kristel, du mont Murdjadjo, d'El Ancor, de Bousfer, de Madagh et autres. Ces unités sont opé-

rationnelles les week-ends, périodes où les estivants affluent vers les zones boisées pour se reposer.

La mission de ces unités se fera en coordination avec les unités mobilisées à cette fin par les services de la conservation des forêts.

Ce plan prend en considération les efforts de la prévention et d'intervention au niveau certaines forêts les plus exposées aux incendies dont la forêt d'El Ancor qui a connu, l'été 2016, un incendie détruisant des centaines d'hectares.

Il a fallu plusieurs jours pour circonscrire cet incendie, rappelle-t-on.

TRANSPORT L'Australie abandonne le projet de construction d'un mémorial aux victimes du MH370

Les autorités australiennes ont décidé dimanche d'abandonner le projet de construction d'un mémorial aux disparus du vol MH370 de Malaysia Airlines, sur fond des réticences de familles de victimes.

«Il a été décidé qu'il était dans l'intérêt de tous de ne pas édifier pour l'heure ce mémorial.

Nous sommes certains, après avoir consulté les familles australiennes, d'avoir pris la bonne décision», a déclaré le Premier ministre australien, Mark McGowan, dans un communiqué.

Il a également fait savoir que certains proches des victimes étaient favorables au projet, tandis que d'autres avaient des inquiétudes.

Une campagne privée de recherches menée pendant trois mois dans le sud de l'océan Indien, au terme d'un accord passé par la Malaisie avec une société privée spécialisée dans la recherche sous-marine, s'est achevée fin mai sans succès.

Coordonnées par l'Australie, les premières recherches maritimes, les plus chères de l'histoire de l'aviation, avaient été suspendues en janvier 2017. Toutefois, une vingtaine de débris découverts sur le littoral de l'océan Indien au large de l'Afrique de l'Est, loin de la zone de recherches, ont été identifiés comme appartenant probablement ou certainement à l'appareil. Le 8 mars 2014, le Boeing 777 s'était volatilisé avec 239 personnes à bord, peu après son décollage de Kuala Lumpur à destination de Pékin. L'endroit où se trouve l'appareil reste un mystère malgré deux importantes opérations de recherches menées au large de l'Etat d'Australie-Occidentale.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE ET L'IMMIGRATION CLANDESTINE Téhéran déplore un manque de coopération de l'UE

Téhéran a indiqué dimanche que l'Union européenne (UE) laissait l'Iran lutter seul contre le trafic de drogue et l'immigration clandestine en provenance d'Afghanistan.

«Notre coopération avec l'Europe en matière de lutte contre la drogue et l'immigration est une coopération unilatérale», a déclaré le ministre de l'Intérieur iranien, Abdolreza Rahmani Fazli, lors d'une conférence de presse à Téhéran. «C'est-à-dire qu'il n'y a que nous qui travaillons et faisons des efforts.

Ils ne travaillent vraiment pas efficacement», a ajouté M. Rahmani Fazli, moins d'une semaine après une visite à Téhéran du commissaire européen aux Migrations, Dimitris Avramopoulos consacrée aux questions d'immigration, de sécurité et de lutte contre le trafic de drogue. En Afghanistan, pays partageant une longue frontière sur la façade orientale de l'Iran, la production de drogue a «pratiquement doublé» en 2017 et rien que pour «cette année» (iranienne, commencée le 21 mars), nous avons eu plus de 1.000 affrontements» entre forces de l'ordre et trafiquants de drogue, et nous «avons découvert 1.200 tonnes de drogue» dont une part à destination de l'Europe, a ajouté M. Rahmani Fazli.

«Si le ministre de l'Intérieur ferme les yeux ne serait-ce que 24 heures, vous verrez assurément qu'un million de migrants et demandeurs d'asile traverseront notre frontière occidentale» pendant ce temps, tout comme «2.000 tonnes de drogue», a encore déclaré M. Rahmani Fazli.

«Lorsque nous étions sous sanctions» de l'UE avant l'accord international sur le nucléaire iranien de 2015 qui a permis la réintégration de la République islamique dans le concert des nations, «nous avons fait face tous seuls» à ces problèmes, a déclaré le ministre.

Selon l'ONU, la production d'opium afghan a pratiquement doublé en 2017 pour atteindre 9.000 tonnes.

FRANCE: Un braqueur récidiviste s'évade par hélicoptère d'une prison

Un braqueur récidiviste s'est évadé dimanche par hélicoptère de la prison de la région parisienne où il était incarcéré, lors d'une opération «de quelques minutes» qui n'a fait ni blessé ni otage, selon l'administration pénitentiaire.

Le braqueur était incarcéré à la maison centrale de Réau (région parisienne). Lors de son évasion, il a bénéficié de l'aide d'hommes «lourdement armés», a-t-on précisé de source proche de l'enquête.

Le mis en cause s'était déjà évadé de la prison de Lille-Séquedin (nord de la France) en 2013.

De source proche du dossier, on précise que l'évasion s'est faite «par hélicoptère, avec trois complices».

«L'hélicoptère a été retrouvé» à Gonesse, à une soixantaine de kilomètres de la prison, et «un dispositif de recherche a été activé dans toute l'île de France», a-t-on ajouté.

Selon une source policière, l'hélicoptère serait parti du Bourget, au nord de Paris.

La police judiciaire a été saisie et «tous les moyens sont mobilisés pour localiser le fugitif», indique une source au ministère français de l'Intérieur.

Les unités territoriales de la police et de la gendarmerie «ont été immé-



diatement alertées» et «des dispositifs coordonnés de contrôle et d'interception sont mis en place, qui tiennent compte de la dangerosité du fugitif et de ses possibles complices».

Le prisonnier avait été condamné en appel en avril à 25 ans de réclusion pour un braquage raté en région pari-

sienne qui avait coûté la vie en 2010 à une policière municipale.

Il avait été condamné deux fois aux assises en 2017: à 10 ans de réclusion pour son évasion de la prison de Lille-Séquedin en 2013, et à 18 ans de prison pour l'attaque d'un fourgon blindé dans le nord de la France en 2011.

ENVIRONNEMENT L'interdiction du sac en plastique passe mal en Australie

La décision de grandes enseignes australiennes de supermarchés d'interdire les sacs en plastique à usage unique fait grincer des dents dans l'immense pays continent, où des clients irascibles s'en sont pris physiquement aux employés.

Les deux grandes chaînes de supermarchés Woolworths et Coles avaient annoncé en 2017 que ces sacs gratuits ne seraient plus à disposition des clients et qu'ils seraient remplacés par des sacs réutilisables à 15 cents australiens pièce (10 centimes d'euros).

La mesure est entrée en vigueur chez Coles dimanche et le 20 juin chez Woolworths mais cette dernière enseigne a été contrainte de la suspendre pour dix jours face au courroux des clients et aux agressions subies par les employés.

D'après l'Association des employés du commerce de détail et de la grande distribution, un syndicat qui représente les vendeurs, sur 141 adhérents ayant répondu à une enquête sur le sujet, 61 ont déclaré qu'ils avaient dû affronter les



comportements agressifs de clients.

Hors de lui après avoir appris qu'il n'y avait plus de sacs gratuits dans un supermarché d'Australie-Occidentale, un client a agressé physiquement une caissière.

«Un homme est arrivé aux caisses automatiques (où le client scanne lui-même ses achats) et a insulté une employée», a raconté à la presse Ben Harris, le secrétaire adjoint du syndicat.

«Elle lui a fourni des sacs gratuits et s'est excusée.

Puis, le client s'est

trompé en scannant deux fois un même achat, elle est venue l'aider et il l'a approchée par derrière et lui a mis les mains autour du cou».

D'autres ont jeté leurs achats par terre de rage avant de quitter le magasin non sans avoir copieusement insulté les employés de caisse.

«Nous comprenons la frustration de certains clients face à ces changements mais ce type d'abus et de comportement violent envers les employés n'est absolument pas excusable», a déclaré dans un commu-

niqué le secrétaire national

du syndicat, Gerard Dwyer.

Il a également expliqué que des problèmes d'hygiène s'étaient posés avec des clients apportant des sacs extrêmement sales pour faire leurs courses.

«Parfois, des clients ont tenté d'utiliser des sacs contenant du vomi, des couches sales ou des déjections de rats.

C'est évidemment inacceptable et cela représente un risque sanitaire considérable pour le personnel».

Selon une étude de la revue américaine Science, huit millions de tonnes de débris plastiques sont déversées tous les ans dans les mers et les océans du globe, l'équivalent de 250 kilos par seconde.

De nombreux pays ont pris des mesures pour réduire leur consommation de plastique.

En Australie, tous les Etats et territoires ont interdit les sacs plastiques ou prévoient de le faire, à part la Nouvelle-Galles du Sud.

Le commerce de détail encourt des amendes jusqu'à 6.000 dollars australiens (3.800 euros).

BANGLADESH Un avion d'entraînement de l'armée de l'air du Bangladesh s'écrase, deux pilotes tués

Deux pilotes de l'armée de l'air du Bangladesh (BAF) ont été tués lorsqu'un avion d'entraînement s'est écrasé dimanche soir dans le district de Jessore, dans le sud-ouest du pays, a annoncé l'armée bangladaise.

Selon un SMS du service de presse de l'armée bangladaise, le chef d'escadron Serajul Islam et le chef d'escadron Enayet Kabir Polash ont été tués lorsque leur avion s'est écrasé dans un cours d'eau.

Selon le service de presse de l'armée bangladaise, un comité de haut niveau a été créé pour enquêter sur l'accident.

Abul Bashar Miah, officier responsable du commissariat de police de Kotwali, du district de Jessore, avait

auparavant déclaré à Xinhua que l'avion s'était écrasé dans un cours d'eau proche d'un village vers 21h20 heure locale, après avoir décollé, pour une mission d'entraînement de nuit, de la base aérienne Matur Rahman dans le district de Jessore, à 164 km de Dacca, capitale bangladaise.

GRANDE-BRETAGNE : Des incendies continuent de ravager des landes dans le nord de l'Angleterre

Les pompiers continuent à lutter dimanche contre des incendies ravageant les landes autour de Manchester (nord-ouest), nourris par la vague de chaleur touchant l'Angleterre depuis plus d'une semaine.

Un «événement majeur» a été déclaré samedi après que deux feux de grande envergure se sont rejoints à cause du vent, dans une zone tourbeuse proche de la ville de Bolton, au nord-ouest de Manchester.

«Nous avons accru nos efforts pour combattre le feu ce matin à 04H30 afin de lancer une attaque de grande envergure sur le front des incendies», proches de mâts de télécommunication, ont indiqué les pompiers du comté de Lancashire dans un communiqué.

Vingt-cinq camions de pompiers ont été mobilisés, l'assistance d'un hélicoptère a été demandée pour amener de l'eau sur place et des tranchées ont été creusées pour empêcher le feu de s'étendre.

L'incendie est «agressif» et «évolue rapidement», ont précisé les pompiers, cités par Press Association.

L'agence de presse britannique précise qu'un homme de 22 ans originaire de Bolton a été arrêté vendredi, soupçonné d'incendie volontaire.

La police a demandé au public et aux automobilistes de se tenir éloignés de lieux.

Parallèlement, plusieurs dizaines de pompiers originaires de toute



l'Angleterre continuaient de lutter contre un autre feu, qui s'était déclenché il y a une semaine à une cinquantaine de kilomètres de distance, à Saddleworth Moor (est de Manchester).

Il a également été qualifié d'«événement majeur».

Une centaine de soldats de l'armée britannique ont été déployés pour prêter main forte aux pompiers.

Trente-quatre foyers avaient été évacués par mesure de précaution

mais les habitants ont pu regagner leurs foyers et aucun blessé n'est à déplorer.

Selon le service britannique de prévisions météorologiques (Met Office), «aucune prévision de pluie significative» n'est attendue durant la semaine à venir, le temps devant rester «sec et très chaud».

Dans ces conditions, les pompiers avaient prévenu jeudi qu'il pourrait leur falloir des semaines pour maîtriser l'incendie.

ETATS-UNIS: Un homme blessé neuf personnes à l'arme blanche

Neuf personnes ont été blessées par un homme de 30 ans samedi soir dans une résidence à loyers modérés où vivent de nombreux réfugiés dans l'Idaho, dans le nord-ouest des Etats-Unis.

La police de Boise, ville de 226.000 habitants du petit Etat rural de l'Idaho, a réussi à arrêter l'homme dans sa fuite, mais on ignorait à ce stade ses motivations, et donc s'il visait spécifiquement des réfugiés ou non.

Certaines victimes se trouvaient à l'intérieur d'appartements, d'autres à l'extérieur.

L'attaque a eu lieu dans la soirée, la police ayant été appelée à 20h46 heure locale (2H46 GMT dimanche). «Les victimes incluent des réfugiés», a déclaré Bill Bones, chef de la police de Boise, lors d'un point presse dans la nuit.

«Les âges des victimes sont extrêmement variés». Les appartements sont répartis dans plusieurs bâtiments à un seul étage.

Selon le journal local Idaho Statesman, les appartements font partie d'un programme d'assistance fédérale limitant les loyers à 30% des revenus des locataires.

«Nous n'avons jamais vu autant de victimes en un seul acte à Boise dans l'histoire du service», a dit le chef de la police.

ROUMANIE/INTEMPÉRIES: 4 morts, des centaines d'évacués

Quatre personnes sont mortes et plusieurs centaines ont été évacuées suite aux pluies diluviennes qui ont balayé la Roumanie ces derniers jours, ont annoncé dimanche les autorités locales.

Deux hommes et une femme ont été emportés par les crues, tandis qu'une quatrième personne est morte écrasée lors de l'effondrement de sa maison.

Dans le département de Covasna (centre), l'un des plus gravement touchés, une digue de protection a cédé sous la force de la crue, inondant plusieurs villages, dont Bazel et Lunca Marcusului.

«Les pompiers et les gendarmes sont à pied d'oeuvre».

Des travaux sont en cours pour reconstituer la digue et ensuite nous pourrions intervenir pour évacuer l'eau des maisons inondées», a déclaré le porte-parole de l'inspecteur local pour les situations d'urgence, Marius Tolvaj.

Plus de 250 habitants de la zone ont été contraints de quitter leurs maisons alors que les eaux montaient, a-t-il précisé.

Une centaine de localités au total ont été touchées par les crues qui ont emporté des ponts et détruit des dizaines de maisons.

EAU POLLUÉE: Heurts dans le sud de l'Iran

Des affrontements nocturnes ont opposé les forces de l'ordre à des manifestants dénonçant une pollution de l'eau dans le sud-ouest de l'Iran, rapporte lundi l'agence de presse iranienne Irna.

Les heurts ont eu lieu dimanche soir à Abadan, ville voisine de Khorramshahr, dans la province du Khouzestan, où, selon un bilan officiel, onze personnes ont été blessées la nuit précédente par des tirs lors de violences en marge de manifestations pour le même motif.

Irna ne précise pas le nombre de contestataires impliqués dans les heurts d'Abadan.

Selon l'agence, les forces de l'ordre ont dispersé une foule qui «perturbait l'ordre public».

Les contestataires, qui protestaient contre la qualité de l'eau dans un quartier ouest de la ville, ont lancé des projectiles et mis le feu à des poubelles ainsi qu'à un véhicule, ajoute l'agence, sans faire état de blessés. Selon Irna, la pollution de l'eau observée à Khorramshahr et Abadan a entraîné plusieurs manifestations au cours des quatre derniers jours. La population du Khouzestan connaît des problèmes de pollution atmosphérique et de sécheresse à répétition.

PHILIPPINES: Un maire tué en pleine cérémonie à la mairie

Un maire de Tanuan, au sud de la capitale des Philippines Manille, a été tué lundi en pleine cérémonie à la mairie, a annoncé la police.

La cérémonie hebdomadaire de lever de rideau se déroulait normalement à la mairie de Tanuan quand le maire Antonio Halili a été tué d'une balle dans la poitrine par un tireur embusqué qui se trouvait à bonne distance.

Selon le chef de la police locale Renato Mercado, le meurtrier se trouvait à environ 150 mètres de sa victime.

Dans les instants qui ont suivi, les témoins terrifiés se sont mis à crier tandis que les gardes du corps du maire ouvraient le feu, selon des images vidéo du meurtre.

Le tireur a réussi à s'enfuir et le décès du maire a été prononcé à l'hôpital.

THAÏLANDE: Des écoliers attendent leurs camarades disparus dans une grotte



Les camarades de classe de douze enfants coincés depuis neuf jours dans une grotte inondée en Thaïlande espéraient lundi qu'ils soient retrouvés, les sauveteurs approchant de l'endroit où ils pourraient être réfugiés.

«Laissez-le revenir et jouer au football avec nous, il me manque», implore Tilek Jana, 14 ans, dont l'ami Prajak est parmi les disparus.

«Nous chantons, prions et leur envoyons notre soutien pour leur donner la force d'attendre que l'aide arrive», ajoute Kanet Pongsuwan, le directeur de l'école de Mae Sai Prasitsart où sont scolarisés six des douze enfants.

Les jeunes footballeurs âgés de 11 à 16 ans et leur entraîneur s'étaient aventurés le soir du 23 juin, après leur entraînement sportif, dans la grotte de Tham Luang (nord) à la frontière avec la Birmanie et le Laos.

Mais ils ont été bloqués par les fortes pluies de mousson et aucun contact n'a depuis pu être noué avec eux.

Les conditions météorologiques se sont toutefois amé-

liorées et les secours ont réussi à installer une base opérationnelle avancée dans les méandres de la caverne, l'une des plus grandes de Thaïlande avec un réseau de plus de dix kilomètres.

Lundi matin, les secouristes annonçaient s'être rapprochés de la zone de «Pattaya beach» où le groupe se serait réfugié.

«Nous nous battons contre le temps et l'eau pour sauver ces 13 vies», a assuré le gouverneur Narongsak Osottanakorn.

«Le tunnel est rempli de boue, les plongeurs doivent l'évacuer», a-t-il encore dit.

Des dizaines de plongeurs, y compris internationaux, sont mobilisés depuis plus d'une semaine pour tenter de retrouver les enfants.

Des équipes de spécialistes étrangers venus d'Australie, de Grande-Bretagne, du Japon, de Chine, ainsi qu'une trentaine de soldats américains, sont arrivées dans cette zone montagneuse reculée pour prêter main forte au millier de secouristes thaïlandais mobilisés.

OS EN BONNE SANTÉ BUVEZ 3 TASSES DE THÉ PAR JOUR

Thé vert ou thé noir : faites votre choix ! Selon une récente étude internationale, 3 tasses de thé par jour seraient efficaces pour prévenir certaines pathologies osseuses, comme l'ostéoporose.

Un bol de thé noir (environ 200 ml) apporte entre 90 et 218 mg de flavonoïdes à l'organisme. Un bol de thé vert (toujours 200 ml) en apporte entre 48 et 138 mg. Les flavonoïdes, ce sont des composants chimiques naturels qui appartiennent à la famille des polyphénols : ils sont notamment excellents quand il s'agit de lutter contre le déclin cognitif, pour booster la mémoire, protéger la peau contre les UV, lutter contre les troubles cardiaques... Bref, hors de question de s'en passer !

Or, selon une nouvelle étude internationale (publiée dans la revue spécialisée *American Journal of Clinical Nutrition*), les flavonoïdes (qui sont aussi anti-oxydants) seraient également très efficaces pour préserver la bonne santé des os et prévenir l'ostéoporose, notamment chez les femmes. Pour en arriver à cette conclusion, des chercheurs

ont suivi 1 188 femmes (d'âge et de condition sociale différents) sur une période de 10 ans. Verdict ? Au terme de l'expérience, les participantes qui avaient consommé au moins 3 tasses de thé par jour avaient 30 % de risques en moins de souffrir de troubles osseux : fracture, ostéoporose, etc.

Le chocolat aussi

« Boire trois tasses de thé par jour, ce n'est pas grand chose, mais ça peut considérablement améliorer votre santé, surtout si vous êtes une personne âgée », expliquent les scientifiques. Privilégiez le thé noir, notamment au petit-déjeuner. Par ailleurs, certains aliments sont riches en flavonoïdes : on pense au citron, aux fruits rouges, aux tomates, aux oignons, aux brocolis, au raisin, aux pommes, au vin rouge... « Sans oublier le chocolat noir ! Et si on s'organise un petit goûter thé noir mousse au chocolat noir ? ».



L'ALLAITEMENT DÉTÉRIORERAIT LA SANTÉ DES OS

Ce sont des chercheurs suédois qui le disent : l'allaitement provoque une perte de densité osseuse significative. Aussi, si vous avez fait le choix de l'allaitement, pensez à chouchouter vos os ! On le sait : l'allaitement a de nombreux bienfaits, autant pour le bébé que pour la maman. Ainsi, les enfants qui ont été nourris au sein présentent moins de risques d'obésité, sont protégés contre certaines maladies intestinales, sont (peut-être) plus intelligents... Les mères, elles, y gagnent une protection supplé-

mentaire contre le cancer de l'ovaire, l'hypertension et (même !) le tabagisme. Mais attention à l'idéalisation : l'allaitement a - quand même - quelques conséquences négatives. Ainsi, tout récemment, une étude menée par des chercheurs de l'université de Gothenburg (Suède) a montré que les femmes qui allaitaient avaient une densité osseuse plus faible que les autres, donc des os potentiellement plus fragiles. Pour en arriver à cette conclusion, les scientifiques suédois ont suivi

95 femmes (d'âge et de catégories sociales différents) pendant 19 mois après leur accouchement. Leur masse osseuse a été mesurée régulièrement, ainsi que leur taux de vitamine D - puisque cette vitamine contribue à la bonne santé des os. Verdict ? Les volontaires qui avaient poursuivi l'allaitement pendant au moins 4 mois après la naissance avaient (en moyenne) perdu 4 % de densité osseuse, notamment au niveau des hanches, des tibias et de la colonne verté-

brale. Par contre, leur taux de vitamine D n'avait quasiment pas bougé. « Nous conseillons aux jeunes mères qui ont fait le choix de l'allaitement de prendre soin de leurs os : faites le plein de calcium, notamment à travers les produits laitiers, choisissez une eau minérale adaptée, ne boudez pas les protéines... Et, surtout, demandez conseil à votre médecin traitant » analysent les chercheurs. Parce que la bonne santé osseuse, ça passe surtout par l'assiette !

MALADIE DE CROHN : LES BIENFAITS DE LA MÉDITATION DE PLEINE CONSCIENCE

Naturelle et sans effets secondaires, la méditation de pleine conscience serait une technique efficace pour améliorer le bien-être quotidien des victimes de la maladie de Crohn. La maladie de Crohn est une « maladie inflammatoire chronique de l'intestin (ou MICI). Il s'agit d'une inflammation de la paroi d'une partie du tube digestif, qui peut être très étendue - de la bouche à l'anus, dans le pire des cas. On estime que 15 % des victimes (en France, elles sont 200 000) sont des enfants.

Pour lutter contre la dépression, l'anxiété, l'angoisse et (dans une moindre mesure) les coups de blues que subissent les malades au quotidien, des chercheurs du St-Vincent's Hospital (Australie) viennent de trouver une solution naturelle et efficace : la méditation de pleine conscience.



La méditation de pleine conscience, popularisée en France par des spécialistes tels que Christophe André, serait efficace pour améliorer le niveau de bien-être général des malades, avec « seulement » quelques minutes de pratique par jour.

Un traitement pour l'esprit

Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs ont suivi 60 adultes, âgés de 36 ans en moyenne et atteints par la maladie de Crohn depuis au moins 10 ans. L'expérience a duré 6 mois : 6 mois au cours desquels 37 volontaires sur les 60 participants ont pratiqué chaque jour la méditation de pleine conscience, sous la direction d'un professionnel, pendant quelques minutes. Par ailleurs, les volontaires étaient

encouragés à répéter les exercices appris pendant les cours tout au long de la journée, à chaque fois qu'ils en avaient besoin.

Résultat ? 6 mois plus tard, les 37 volontaires ont tous déclaré une augmentation générale de leur niveau de bien-être : ils se sentaient moins stressés, moins angoissés, dormaient plus facilement et contrairement à ce que leurs émotions.

« La méditation de pleine conscience est une technique accessible à tous, expliquent les scientifiques, qui ont publié leurs travaux dans la revue spécialisée *Inflammatory Bowel Diseases*. Dans le cas de la maladie de Crohn, il ne suffit pas de proposer un traitement au corps : il est également important de travailler sur l'esprit du patient, afin qu'il vive au mieux sa situation. » Et on essayait ?

CHOCOLAT : 6 BONNES RAISONS D'EN MANGER

Le chocolat est riche en minéraux Groupé dans un carré de chocolat noir permet en effet de faire le plein de minéraux tels que le magnésium, le phosphore mais aussi le potassium, le fer, le zinc, ou encore de vitamines, notamment du groupe B. Associé à une alimentation variée, le chocolat favorise ainsi l'équilibre alimentaire. Attention bien sûr de bien le choisir : optez donc pour du vrai chocolat noir et oubliez les biscuits cacaoisés et autres crèmes dessert trop sucrées dont la valeur nutritionnelle n'est pas aussi intéressante...

Le chocolat est un antidépresseur naturel

Le chocolat est excellent pour le moral, qu'on se le dise ! Pourquoi ? Tout d'abord parce qu'il contient du magnésium, un minéral connu pour ses effets relaxants et important pour la transmission de l'influx nerveux par le cerveau. Aussi parce qu'il est riche en théobromine, un stimulant réputé, mais aussi en en tyramine et la phényléthylamine, deux substances proches des amphétamines qui agissent sur le cerveau en augmentant les effets des neurotransmetteurs. Un véritable antidépresseur naturel dont certains effets seraient même associés à ceux du cannabis.

Le chocolat aide à lutter contre les rides

Le chocolat noir fait partie du top 10 des aliments jeunesse ! Le cacao serait en effet l'un des aliments les plus riches en flavonoïdes, et plus particulièrement en catéchines, très connues pour leurs propriétés antioxydantes. Pour profiter de ses nombreux bienfaits, craquez donc sans culpabiliser pour le chocolat noir, riche en cacao et en vous en privez pas. Il aide à garder un corps plus jeune et plus dynamique, plus longtemps ! Attention cependant au chocolat au lait ou au chocolat blanc. Pauvres en cacao, ils ne contiennent que très peu (ou pas) de flavonoïdes.

Le chocolat aide à prévenir les maladies cardio-vasculaires

Les flavonoïdes contenus dans le cacao et dans le chocolat noir jouent un rôle bénéfique dans la protection des maladies cardio-vasculaires. Ils favorisent en effet la baisse du taux de mauvais cholestérol (LDL) dans le sang et protègent l'élasticité des parois des vaisseaux sanguins de l'organisme. Une raison de plus pour croquer du chocolat sans compter !

Le chocolat prévient l'hypertension

Voilà un aliment santé qui aide à lutter contre l'hypertension ! Grâce à sa richesse en flavonoïdes, le chocolat noir ferait en effet baisser la tension artérielle de façon significative et aiderait à conserver une pression sanguine stable. De plus, le chocolat noir permettrait également d'empêcher l'apparition du diabète de type 2.

Le chocolat ne fait pas...

maigrir grossir. Riche en lipides et en glucides, le chocolat contient en moyenne 500 calories pour 100g. Il ne doit pas pour autant être l'élément de votre alimentation. Parce que le chocolat noir de qualité apporte de nombreuses vitamines et rebouste le moral, croquer quelques carrés chaque jour aiderait ainsi à ne pas craquer pour d'autres aliments pauvres en nutriments... mais très riches en calories.

maigrir grossir. Une barre (soit environ 30g) de chocolat noir (70% de cacao minimum) pèse moins. Ni plus, ni moins. De quoi se faire vraiment plaisir, sans laisser sa ligne !

DENTS DE LAIT ENTRE ALLAITEMENT PROLONGÉ ET CARIE ?

La lait maternel pourrait jouer un rôle dans la survenue de caries sur les dents de lait, notamment lorsque l'allaitement est prolongé ou qu'il est pratiqué à la demande à une fréquence trop régulière. En cause : un faible effet protecteur du lait maternel contre l'acidité buccale. Explications.

Les bienfaits de l'allaitement ne sont plus à démontrer : renforcement du système immunitaire de l'enfant, diminution des maladies chroniques à l'âge adulte, effet minceur et anti-cancer pour la maman, mais aussi renforcement des liens affectifs entre la mère et l'enfant. Mais quel est l'impact d'un allaitement prolongé sur la santé dentaire du bébé ? Cette question fait actuellement débat. Or la santé des dents de lait est primordiale. Car même si elles sont amenées à tomber dès l'âge de six ans, une dent de lait qui tombe trop tôt ou qui est retirée du fait de son mauvais état amène souvent la dent définitive à pousser dans une mauvaise position, ce qui entraîne des déséquilibres de la mâchoire.

Lait maternel : un moins bon protecteur ?

Une carie se forme lorsque des bactéries s'accumulent sur la dent, dans la plaque dentaire qui la recouvre. Ces bactéries, comme *Streptococcus mutans*, fabriquent des acides qui rongent la dent. Elles prolifèrent grâce aux sucres des aliments ingérés. C'est pour cela que le lait est régulièrement pointé du doigt car il contient une forte teneur en sucre : le lactose. Actuellement, aucune étude scientifique n'a permis de mettre totalement l'allaitement maternel hors de cause dans la survenue de caries sur les dents de lait, mais rien ne prouve non plus qu'il soit le principal responsable. Mais le problème viendrait des allaitements prolongés, au-delà de l'âge de 12 mois, lorsque l'enfant mange en parallèle d'autres aliments. En effet, le lait maternel corrige moins bien l'acidité provoquée par la prise d'un aliment sucré que les autres laits (de croissance ou de vache). Ainsi, en accompagnement d'un régime riche en sucres, le risque de carie pourrait être plus élevé si l'enfant est nourri au lait maternel plutôt qu'à d'autres types de lait.

Attention au syndrome du biberon

Autre facteur favorisant les caries : le nourrissage nocturne, que ce soit avec du lait maternel ou un autre type de boisson. En effet, quand l'enfant s'endort avec son biberon, le lait, le jus de fruit ou la boisson qu'il vient de boire reste



dans la bouche. Le sucre est alors transformé par les bactéries en acides qui attaquent l'émail fragile des dents de lait. C'est ce que les dentistes appellent le syndrome du biberon. Malgré son nom, le syndrome du biberon n'est pas lié au biberon en lui-même : des études ont en effet montré que les mises au sein nocturnes chez les enfants de plus de 12 mois étaient également corrélées à un risque plus élevé de caries chez ces bébés.

La salive protège des caries

Et dans ces cas où l'enfant s'endort avec quelque chose à têter, sein ou biberon, la salive n'a pas le « temps » de jouer son rôle nettoyant et protecteur puisqu'elle est chargée de nettoyer les dents, réduire le pH de la bouche (ni trop acide, ni pas assez) et détruire les bactéries.

De plus, les glandes salivaires étant moins productives pendant le sommeil, les dents sont plus vulnérables.

Résultat : les caries peuvent rapidement gagner du terrain et toutes les dents peuvent alors être rongées jusqu'à la racine. Dès que l'enfant a des dents, il faut donc limiter la fréquence des

tétes nocturnes et lui retirer le sein avant qu'il ne s'endorme. De manière plus générale, mieux vaut limiter les apports alimentaires trop réguliers en espaçant les biberons et les tétes d'au moins une heure.

Comment éviter les caries chez bébé

D'autres gestes simples permettent de limiter le risque de caries :

Dès l'apparition des premières dents, rincer la bouche de bébé avec de l'eau ou un lingé imbibé de sérum physiologique.

Brossez-lui les dents avec une brosse à dent adaptée à sa taille. Uniquement à l'eau au début, puis à partir de deux ans avec une toute petite dose de dentifrice au fluor adapté à son âge (dès qu'il sait se rincer la bouche et cracher).

Ne le laissez pas s'endormir avec un biberon en bouche ou sans s'être rincé les dents après une prise alimentaire.

Emmenez votre enfant chez le dentiste tous les ans, dès l'âge de 2 ans. En cas de doute, n'hésitez pas à demander conseil à votre pédiatre.

DYSLEXIE : IL FAUT COMMENCER LE TRAITEMENT TRÈS TÔT

Plus c'est tôt, mieux c'est : d'après une récente étude américaine, il est primordial de prendre en charge les enfants dyslexiques dès le cours préparatoire, afin de limiter le handicap à l'âge adulte.

La dyslexie est un trouble du langage écrit qui touche environ 8 % des enfants français, et surtout les petits garçons (3 à 4 garçons pour une fille). Les enfants dyslexiques ont du mal à identifier les lettres, les syllabes, à épeler les mots, à s'exprimer oralement sans « fourcher », à apprendre les tables de multiplication, confondent certains

sons... Pour expliquer cette anomalie, les chercheurs parlent d'un « dysfonctionnement au niveau des circuits cérébraux impliqués dans le traitement des sons liés à la parole ». Mais 50 % des dyslexiques ont des antécédents familiaux, ce qui rend plausible la thèse d'une origine génétique.

En général, la dyslexie se manifeste au moment où l'enfant apprend à déchiffrer ses premiers mots, c'est-à-dire pendant l'année de CP. Et selon une récente étude menée conjointement par des chercheurs de

l'Université de Californie, de Davis et de Yale (États-Unis), quand ce trouble est découvert, il ne faut pas traîner : un traitement avec un orthophoniste (et éventuellement un psychologue) doit être immédiatement envisagé.

Surtout, réagir avant le CE2

« En agissant dès le cours préparatoire (CP), les parents peuvent encore espérer combler la différence de niveau qui sépare un enfant dyslexique d'un autre enfant dépourvu de ce trouble,

analysent les chercheurs. Nos travaux montrent que certains parents attendent que leur enfant entre au CE2 pour réagir : c'est beaucoup trop tard ! »

Les chercheurs expliquent tout de même que la dyslexie ne disparaît jamais vraiment : la difficulté vis-à-vis de la lecture subsiste, même s'il est possible d'atténuer le handicap que cela représente. Mais cela n'a pas empêché Edgar Allan Poe, Jules Verne, Walt Disney ou encore Louis Pasteur (tous dyslexiques) de réussir dans leurs domaines...

NIGERIA: Des policiers manifestent pour obtenir le paiement d'arriérés de salaires

Environ 2.000 policiers basés dans le nord-est de la Nigeria, en proie aux violences du groupe terroriste Boko Haram, ont manifesté lundi pour obtenir le paiement d'arriérés de salaires, ont rapporté des médias. Les manifestants, des membres des unités de la police mobile (MOPOL), qui s'occupent notamment des contrôles aux checkpoints et patrouillent avec l'armée, réclament jusqu'à six mois de salaires non payés et de meilleures conditions de logement.

Ils ont bloqué la principale route aux abords du quartier général de la police à Maiduguri, capitale de l'Etat de Borno (Nord-est), en scandant des slogans tels que «Payez-nous nos indemnités ou il n'y aura pas de paix», selon les médias.

Les policiers ont également utilisé des gaz lacrymogènes et tiré des coups de feu en l'air.

L'un des manifestants a précisé que la dernière fois qu'il avait été payé, il n'a touché que 23.000 nairas (64 dollars, 55 euros), soit seulement 5.000 nairas de plus que le salaire minimum national. Une «grande partie» du salaire avait été soustraite sans aucune explication, a-t-il ajouté.

Des policiers n'ont pas été payés depuis six mois, la fourniture de nourriture a été arrêtée et certains ont été contraints de dormir en plein air à cause de l'absence de logement, a indiqué un autre manifestant.

Les responsables de la police n'ont pas commenté ces informations dans l'immédiat.

Le non paiement des salaires n'est pas inhabituel au Nigeria, en particulier ces dernières années, le pays ayant glissé vers la récession après l'effondrement du prix mondial du pétrole depuis mi-2014.

Ces derniers mois, des personnels universitaires, des travailleurs des secteurs du pétrole et du gaz, ainsi que des médecins hospitaliers ont fait grève pour obtenir le paiement d'arriérés qui remontaient jusqu'à 2009.

FLEUVE NIL Réunion tripartite au Caire entre l'Égypte, le Soudan et l'Éthiopie sur le barrage de la Renaissance

Le Caire accueillera les mardi et mercredi les réunions du Fonds commun entre l'Égypte, le Soudan et l'Éthiopie pour le lancement de projets conjoints de développement relatifs au barrage de la Renaissance (Al-Nahda), a annoncé le ministre soudanais des Affaires étrangères, Oussama Faisal.

«Le Fonds commun pour le barrage éthiopien de la Renaissance débutera ses réunions au Caire cette semaine», a déclaré le ministre soudanais cité lundi par les médias égyptiens, ajoutant que les trois pays «travailleront à travers ce mécanisme à établir des projets de développement pour le bien-être des populations de ces pays».

La capitale éthiopienne Addis-Abeba avait abrité en mai dernier les réunions des ministres des Affaires étrangères et des responsables de l'irrigation et du renseignement des trois pays, qui ont convenu de former un comité scientifique afin d'étudier l'impact du barrage sur le Nil Bleu et d'établir un fonds tripartite pour financer des projets d'infrastructure dans les trois pays.

L'Éthiopie insiste sur la construction du barrage d'Al-Nahda et affirme que cet ouvrage ne nuira aucunement aux pays voisins, tandis que l'Égypte souligne que sa construction réduirait sa part d'eau du Nil qui couvre 90% de ses besoins.

31^E SOMMET DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'UA M.Ghali appelle l'UA à être «plus efficace» pour assurer l'indépendance du Sahara occidental

Le président sahraoui, Ibrahim Ghali a appelé lundi à Nouakchott (Mauritanie) l'Union africaine (UA) à être «plus efficace» pour assurer l'indépendance du Sahara occidental.

«Il appartient à l'UA d'être plus efficace et plus présente pour appuyer les Nations unies en vue d'assurer l'indépendance du Sahara occidental», a-t-il dit dans une déclaration à la presse, en marge du 31^{ème} sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA.

Il a ajouté que l'UA aura à collaborer avec le Conseil de sécurité de l'ONU pour une évolution de cette question dans la perspective du lancement des négociations directes entre la République sahraouie et le Maroc. Evoquant la création d'un mécanisme au niveau des chefs d'Etat de l'UA afin de parvenir à une solution au conflit entre la République sahraouie et le Maroc, il a indiqué qu'il (mécanisme) aura à suivre ce dossier et coordonner avec l'ONU pour mettre fin «à la dernière colonie en Afrique».

Le ministre sahraoui des Affaires, Mohamed Salem Ould Salek avait qualifié la veille la mise en place de ce mécanisme de «décision historique» venant ainsi réaffirmer «l'attachement de l'UA aux droits du peuple sahraoui à l'autodétermination et à



l'indépendance». Dernière colonie en Afrique, le Sahara Occidental a été occupé par le Maroc en 1975 après le départ des troupes espagnoles, et reste à ce jour inscrit à l'ONU au chapitre des territoires à décoloniser, selon les règles du droit international en la matière.

Le Sahara occidental signe son adhésion à trois accords de l'UA

Le Sahara occidental a signé lundi à Nouakchott son adhésion à trois accords de coopération avec l'Union africaine (UA), en marge du 31^{ème} sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'organisation panafricaine. Il s'agit de l'accord africain pour la préservation de la nature et des ressources naturelles, l'accord du régime relatif au centre africain pour le développement des ressources minérales ainsi que l'accord portant sur la Charte africaine des principes et des fondements de la décentralisation, la gestion et le développement locaux.

Les trois accords ont été signés par le président sahraoui, Ibrahim Ghali, en présence du conseiller

juridique de l'UA, Mme Namira N.Negm. Dernière colonie en Afrique, le Sahara Occidental a été occupé par le Maroc en 1975 après le départ des troupes espagnoles, et reste à ce jour inscrit à l'ONU au chapitre des territoires à décoloniser, selon les règles du droit international en la matière.

Ould Salek dénonce le blocage par le Maroc du référendum d'autodétermination du Sahara occidental

Le ministre des Affaires étrangères sahraoui, Mohamed Salem Ould Salek, a dénoncé lundi à Nouakchott (Mauritanie) le blocage par le Maroc de l'organisation du référendum d'autodétermination pour l'indépendance du Sahara occidental.

«Le Maroc bloque depuis 27 ans l'organisation du référendum d'autodétermination pour l'indépendance du Sahara occidental, ce qui a une incidence sur la paix et la stabilité de la région», a-t-il indiqué lors d'une conférence de presse.

Le chef de la diplomatie sahraoui s'exprimait en marge du 31^{ème} sommet des chefs d'Etat et de gou-

vernement de l'UA. Il a soutenu que le Maroc était appuyé dans son entreprise «d'oppression» du peuple sahraoui par la France, laquelle «exerce son influence au sein du Conseil de sécurité de l'ONU», affirmant qu'elle (la France) «ne veut pas de l'instauration d'un climat de stabilité dans la région». Cette instabilité est entretenue par le «déversement de quantités considérables de drogues et de stupéfiants dans la région par le Maroc, ce qui encourage des connexions avec le terrorisme, le crime organisé et les narcotrafiants», a-t-il expliqué.

Privilégiant la solution pacifique pour la résolution de ce conflit, M.

Ould Salek n'a pas, en revanche, exclu l'option du recours aux armes pour l'indépendance de son pays.

Dernière colonie en Afrique, le Sahara Occidental a été occupé par le Maroc en 1975 après le départ des troupes espagnoles et reste à ce jour inscrit à l'ONU au chapitre des territoires à décoloniser, selon les règles du droit international en la matière.

ZIMBABWE:

Les Etats-Unis annulent la subvention de trois ONG (USAID)

Le versement de subventions au profit de trois ONG du Zimbabwe a été annulé pour des soupçons de détournement de fonds, a annoncé hier l'Agence de développement américaine (USAID), à moins d'un mois des prochaines élections générales du 30 juillet.

Il s'agit de l'Association zimbabwéenne des droits de l'homme (ZimRights), le Centre de ressources électorales (ERC) et l'Unité de services et de conseil (CSU). «Nous devons supprimer des subventions.

Nous procédons régulièrement à des audits sur l'utilisation de nos fonds (...) une enquête est en cours», a déclaré le porte-parole de l'ambassade des



Etats-Unis à Harare, David McGuire, cité par l'AFP.

Selon M. McGuire, l'USAID verse chaque année 250 millions de dollars d'aide au Zimbabwe. Malgré cette suspension, l'ambassade américaine a

tenu à confirmer son engagement pour le Zimbabwe.

«Nous restons engagés dans le soutien au peuple du Zimbabwe et nous investissons des millions de dollars chaque année dans une grande variété de

programmes pour leur venir en aide», a-t-elle assuré sur son compte Twitter. Le responsable de l'ONG ZimRights, Okay Machisa, a confirmé la suspension des financements américains.

Cette décision «a creusé un trou dans nos programmes», a déclaré M.

Machisa, mais «ça ne signifie pas pour autant que nous fermons boutique, nous avons d'autres programmes soutenus par d'autres partenaires».

Les premières élections générales du Zimbabwe depuis la démission en novembre dernier de Robert Mugabe, sont prévues le 30 du mois en cours.

CRISE AU YÉMEN: L'émissaire de l'ONU à Sanaa pour de nouvelles consultations

L'émissaire de l'ONU au Yémen, Martin Griffiths est arrivé hier à Sanaa pour poursuivre ses consultations avec toutes les parties et éviter une confrontation militaire dans la ville portuaire de Hodeida et revenir rapidement à des négociations en vue d'un accord.

M. Griffiths, qui n'a pas fait de déclaration à son arrivée, doit rencontrer les dirigeants Houthis qui contrôlent la capitale yéménite ainsi que Hodeida et son port dans l'ouest du Yémen.

Les forces gouvernementales ont lancé le 13 juin une offensive visant à capturer cette dernière ville, située dans l'ouest du pays.

Les Emirats arabes unis, impliqués dans cette opération aux côtés de ces forces, ont annoncé dimanche une pause dans l'offensive afin de donner une chance à la médiation de M. Griffiths.

Ils ont cependant réaffirmé qu'ils voulaient un retrait inconditionnel des insurgés de la ville et du port.

L'émissaire de l'ONU a déjà séjourné à Sanaa entre les 17 et 19 juin après l'intensification de l'offensive sur Hodeida.

Il s'est ensuite rendu à Aden, grande ville du sud du pays, pour rencontrer le président Abd Rabbo Mansour Hadi, dont le gouvernement a insisté sur un retrait des Houthis de toute la province de Hodeida. Il a également rencontré



jeudi le représentant Houthi Mohammed Abdessalam dans le sultanat d'Oman, selon la radio des Nations unies.

La ville portuaire de Hodeida, sur les rives de la mer Rouge, est stratégique pour les importations du pays en produits alimentaires et pour l'acheminement de l'aide humanitaire internationale.

Ravagé par la guerre, le Yémen, pays pauvre de la péninsule ara-

bique, dépend des importations pour 90% de ses besoins en nourriture, et 70% de celles-ci passent par Hodeida.

Depuis l'intervention en mars 2015 d'une coalition sous commandement saoudien, le conflit au Yémen a fait près de 10.000 morts et provoqué «la pire crise humanitaire au monde», avec des millions de personnes au bord de la famine, selon l'ONU.

UE: Procédure d'infraction contre la Pologne pour sa réforme de la Cour Suprême

La Commission européenne a lancé hier une nouvelle procédure d'infraction contre la Pologne, visant cette fois à «protéger l'indépendance de la Cour Suprême» polonaise à la veille de l'entrée en vigueur d'une réforme controversée.

La Commission a souligné le «manque de progrès» dans le dialogue déjà entamé sur le sujet dans le cadre de la procédure en cours contre Varsovie sur la question plus générale du respect de l'Etat de droit, et a donc décidé «aujourd'hui de lancer la procédure d'infraction de toute urgence», a expliqué Margaritis Schinas, porte-

parole de l'institution.

«En même temps, la Commission se tient prête à continuer le dialogue sur l'Etat de droit avec la Pologne, qui reste la voie préférée par la Commission pour résoudre la menace systémique qui pèse sur l'Etat de droit en Pologne», a-t-il ajouté.

L'exécutif européen, garant des traités, a envoyé une «lettre de mise en demeure», à laquelle la Pologne a un mois pour répondre, première étape d'une procédure qui peut aller en fine jusqu'à la Cour de justice de l'UE (CJUE) et à d'éventuelles sanctions financières. Jeudi, les juges de la Cour suprême

polonaise avaient décidé d'eux-mêmes de rester en poste, ainsi que leur première présidente Malgorzata Gersdorf, défi lancé au gouvernement conservateur dont la réforme est «inconstitutionnelle» aux yeux des magistrats. La nouvelle loi prévoit que le mandat d'un tiers des juges (27 sur 72) de la Cour, âgés de plus de 65 ans, expire mardi.

La Commission estime que la nouvelle législation «sape le principe de l'indépendance judiciaire, notamment l'immovibilité des juges» et donc que la Pologne ne répond pas aux obligations des traités européens, est-il expliqué

dans un communiqué. Outre cette nouvelle procédure d'infraction, la Pologne est sous le coup de la procédure de l'article 7 sur le respect de l'Etat de droit, une situation inédite dans l'UE.

La Commission européenne avait déclenché fin décembre la phase préliminaire de cette procédure qui peut mener en théorie jusqu'à une suspension des droits de vote du pays au sein de l'Union.

Varsovie fait également l'objet d'une procédure d'infraction pour la réforme de ses tribunaux ordinaires, de laquelle elle devra répondre devant la CJUE.

BANGLADESH: Les récits d'atrocités entendus dans les camps rohingyas sont «inimaginables»

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a qualifié hier «d'inimaginables» les récits d'atrocités entendus dans les camps rohingyas à l'occasion de sa visite dans le sud du Bangladesh qui abrite un million de réfugiés.

«A Cox's Bazar, Bangladesh, j'ai entendu à l'instant d'inimaginables récits de tueries et de viols de la part de réfugiés rohingyas qui ont récemment fui le Bangladesh.

Ils veulent la justice et un retour chez eux dans des conditions sûres», a déclaré les chefs des Nations unies sur son compte Twitter.

Accompagné par le président de la Banque mondiale, Jim Yong Kim, M. Guterres avait présenté ce déplacement comme une «mission de

solidarité avec les réfugiés rohingyas et les communautés qui les soutiennent».

«La compassion et la générosité du peuple bangladais montrent le meilleur de l'humanité et ont sauvé des milliers de vies», avait-il estimé dans la région de Cox's Bazar, frontalière de la Birmanie.

Entre août et décembre 2017, plus de 700.000 musulmans rohingyas ont fui une offensive de l'armée birmane considérée par les Nations unies comme une «épuration ethnique».

Ils ont trouvé refuge au Bangladesh où ils vivent depuis au sein d'immenses campements de fortune dans une misère noire.

Cette marée humaine est venue s'ajouter aux quelque 300.000 Rohingyas qui se trouvaient déjà dans le sud de ce pays parmi les plus pauvres de la planète, legs de vagues de violences précédentes.

La Birmanie et le Bangladesh sont convenus en novembre d'un cadre permettant théoriquement le retour du gros des réfugiés, mais le processus est bloqué au point mort.

La majorité des Rohingyas abrités au Bangladesh refuse en l'état de rentrer en Birmanie, pays à majorité bouddhiste où ils sont considérés comme des étrangers.

Ils demandent des garanties de sécurité pour leur retour ainsi que de voir leur nationalité birmane reconnue par Naypyidaw.

BIRMANIE - ROHINGYAS Enquête sur les violences contre les Rohingyas en Birmanie: le sort des deux journalistes de Reuters fixé le 9 juillet



Le sort des deux journalistes birmanes de Reuters, détenus depuis plus de six mois pour avoir enquêté sur la crise des musulmans rohingyas, sera fixé le 9 juillet.

«La décision de poursuivre ou non l'affaire sera connue lundi prochain», a annoncé le tribunal de Rangoun où les audiences préliminaires se succèdent depuis des mois.

«Ils n'ont fait que leur travail de journalistes», a souligné lors de cette dernière audience préliminaire leur avocat Khin Maung Zaw, demandant un non-lieu. L'Etat n'a pas à «couvrir les méfaits des forces de sécurité», a-t-il ajouté.

Les deux reporters de Reuters sont accusés d'«atteinte au secret d'Etat» pour avoir enquêté sur un massacre de musulmans rohingyas par l'armée. Ils sont maintenus en prison et risquent une peine de 14 ans.

Wa Lone, 32 ans, et Kyaw Soe Oo, 27 ans, sont accusés par la police de détention de documents relatifs aux opérations des forces de sécurité dans l'ouest du pays, en Etat Rakhine, théâtre du drame rohingya, qui relève de «l'épuration ethnique» d'après l'ONU.

De son côté, le parquet a réclamé lundi l'ouverture du procès, les deux journalistes ayant essayé d'accéder à des «documents secrets».

«La liberté de la presse est essentielle dans toute démocratie et poursuivre Wa Lone et Kyaw Soe Oo dans ces circonstances (...) menacerait sérieusement la liberté de parole en Birmanie», a signalé Reuters dans un communiqué.

Les deux reporters birmanes menaient une enquête sur un massacre dans le village de Inn Dinn.

DJIBOUTI-MAURICE Djibouti et Maurice s'engagent à renforcer leur coopération sécuritaire

Djibouti et Maurice ont signé un accord de coopération policière, rapportait hier la presse locale qui prévoit notamment une collaboration dans la lutte contre le crime transfrontalier.

Cet accord, le premier du genre entre les deux pays, a été paraphé vendredi dernier à Port Louis (Maurice) par le directeur général de la police nationale djiboutienne, Abdillahi Abdi Farah, et le commissaire de la police mauricienne (MPF), Karl Mario Nobin, précise le quotidien djiboutien La Nation.

D'autres domaines de coopération, dont le maintien de l'ordre public, l'analyse criminalistique et la gestion des frontières et de l'immigration figurent également dans les documents-cadre de cet accord.

Enfin, le dernier volet de cet accord soutenu par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) est dédié à la formation.

A ce titre, 20 officiers de la police djiboutienne bénéficieront d'une formation d'un mois en matière de gestion de l'immigration, de l'analyse criminalistique et de cybercrime à Maurice.

12^{EMES} JOURNÉES NATIONALES DU THÉÂTRE POUR ENFANTS À BOUMERDES : Engouement des enfants pour les pièces théâtrales

L'ouverture lundi à Boudouaou (Nord de Boumerdes), des 12^{emes} Journées nationales du théâtre pour enfants a été marquée par la présentation d'un nombre de représentations théâtrales, très appréciées par les enfants, présents en grand nombre à cette manifestation.

De nombreuses figures de la scène artistique nationale ont pris part à la cérémonie d'ouverture de cette manifestation, marquée par la présence de nombreux invités d'honneur, à l'image des représentants des délégations culturelles de Tunisie et de la Palestine, et du comédien Hamid Achouri, honoré, à l'occasion.

Abrité par la salle des spectacles du théâtre de Boudouaou, cet événement artistique de quatre jours, organisé à l'initiative de l'association du théâtre éponyme, en coordination avec les services de la commune, a été inauguré par un grand carnaval, dont l'animation a été assurée par la troupe chevaleresque "Yakout" de Sétif, les représentants des troupes théâtrales participantes, de jeunes scouts algériens, et de nombreuses associations d'enfants, qui ont sillonné les artères principales de la ville.

Ces journées théâtrales ont été inaugurées par une représentation théâtrale intitulée "Houria" de l'association du théâtre régional de Mostaganem, avant l'ouverture

d'une exposition mettant en exergue différentes réalisations du théâtre national en général, et du théâtre de Boudouaou en particulier. Entre autres représentations théâtrales programmées, le président de l'association organisatrice, Zoukari Redouane a cité "El Kanz Al Mafkoud" (le trésor perdu) de l'association Tagrarate pour la culture et les arts de Tlemcen, "El Kird Oua L'film" (le singe et le film) de l'association "Achbal Arrakh" d'Alger, "Aoudate Assarsour" (Le retour du cafard) de la coopérative "Al Michaâl" de Sidi Belabess, et "Ali Baba Oua Lkenz" de la coopérative "Thouraya" de Tiaret.

Une cérémonie pour la distinction des meilleurs comédiens, pièces et troupes théâtrales, en termes de mise en scène et thèmes choisis, avec le prix du "Masque d'or", clôturera ces journées théâtrales, a-t-il ajouté. M.Zoukari, a signalé la sélection de ces pièces théâtrales en lice pour le "Masque d'or" par un jury spécial, au moment où de nombreuses autres re-



présentations théâtrales, hors compétition, sont prévues au niveau d'autres localités de Boumerdes, a-t-il fait savoir.

Des ateliers de formation pour les enfants dans les domaines de la comédie, de l'écriture théâtrale, et de la chorégraphie sont, égale-

ment, portés au programme de cette manifestation, prévoyant aussi l'organisation de nombreuses activités de détente. "Animer la scène culturelle locale, tout en aidant les enfants à exploiter leurs temps libre, vacances oblige, dans des activités bénévoles", ont été cités

parmi les objectifs assignés à ces journées nationales visant, aussi, selon le même responsable, à satisfaire la demande des amateurs du 4^{eme} art pour ce type de manifestations, constituant un cadre propice pour les échanges entre les différentes troupes participantes.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BÉCHAR
OFFICE DE PROMOTION ET DE
GESTION IMMOBILIÈRES
-BÉCHAR-
REF: 1387 DG/OP/2018

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



ولاية بشار
ديوان الترقية والتسيير العقاري
-بشار-

NIF: 0999 0609 4224 518

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITÉS MINIMALES N°: 16/2018

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Béchar, lance un avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigences de capacités minimales pour la Réalisation des Travaux VRD des 70/2500 logements publics localisés Programme quinquennal 2010-2014, 2^{eme} TRANCHE 2011, à la Commune de ABADIA Wilaya de Béchar.

Repartis comme suite :

LOT A: Réalisation des VRD tertiaire des 70 Logement
LOT B: Réalisation des travaux de voirie(tertiaire) des 70 logements

Le présent appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé à toutes les entreprises publiques ou privées installées en Algérie et disposant du certificat de qualification et classification professionnelle :

1. POUR LES TRAVAUX RÉALISATION DES VRD RESAUX TERTIAIRE DES 70 LOGEMENT (LOT A)

Qualification professionnelle catégorie DEUX (II) ou plus en activité principale bâtiment en cours de validité jusqu'au dernier jour de la durée des validités des offres.

2. POUR LES RÉALISATION DES TRAVAUX DE VOIRIE TERTIAIRE DES 70 LOGEMENTS (LOT B)

Qualification professionnelle catégorie Quatre (IV) ou plus activité principale Travaux Public en cours de validité jusqu'au dernier jour de la durée des validités des offres.

Le retrait du cahier des charges auprès de l'Office de promotion et de gestion immobilière (Service Prix et Marchés), contre le paiement de DEUX Mille Dinars Algériens (2000 DA).

Les personnes déléguées pour le retrait du cahier des charges doivent se munir :

- D'une copie d'une pièce d'identité en cours de validité.
- D'une lettre d'accréditation légalisée, délivrée par le candidat à la soumission.
- D'une copie de l'extrait du registre de commerce de la société.
- De la copie originale du bon de versement de la somme citée ci-dessus.
- Les offres comprenant les prix et documents exigés dans le cahier des charges doivent être scindées en trois (03) enveloppes :
- Un dossier candidature comprenant des documents requis par le cahier des charges.
- Une offre technique comprenant des documents requis par le cahier des charges.
- Une offre financière comprenant des documents requis par le cahier des charges.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être présentés sous pli séparés cachetés indiquant la mention "dossier de candidature", "l'offre technique" et "l'offre financière" (Voir le cahier des charges article 14) et introduites dans une enveloppe extérieure cachetée anonyme ne portant que la mention suivante :

Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigences de capacités minimales

La Réalisation des travaux VRD des 70/2500 logements publics localisés Programme quinquennal 2010-2014, 2^{eme} TRANCHE 2011, à la Commune de ABADIA Wilaya de Béchar.

Repartis comme suite :

LOT A: Réalisation des VRD tertiaire des 70 Logement
LOT B: Réalisation des travaux de voirie(tertiaire) des 70 logements

La date limite de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours et ceci à 12h00h à partir de la date de première parution du présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date limite de dépôt est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le présent avis d'appel d'offres national les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu au siège de l'O.P.G.I à l'adresse sus-indiquée, le même jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 14h00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de quinze (15) jours augmenté de Trois mois, à compter de la date d'ouverture des plis.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière seront ouverts dans la même séance par la commission d'ouverture des plis et de jugement des offres.

Les soumissionnaires devront déposer leurs offres accompagnées des pièces justificatives requises par la réglementation en vigueur à :
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Béchar
Route de Béchar Ouedj B.P N° : 156 Béchar.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



EPE - ALGERIE TELECOM - SPA -
DIRECTION OPERATIONNELLE DE CHLEF
NIF : 000 216 299 033 049.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 13/2018

La Direction Opérationnelle de Chlef lance un avis d'appel d'offres national restreint N°13/2018 ouvert à la concurrence pour : la réalisation des travaux d'assainissement d'infrastructure d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibres optiques au niveau des liaisons suivantes :

- LOT N° 01 : Taurite - Ain Merane.
- LOT N° 02 : El Guelta - Taougrite
- LOT N° 03 : Kalloul - Tènes.
- LOT N° 04 : Abou El Hassane - Talassa
- LOT N° 05 : Tenes - Beni Haoua
- LOT N° 06 : Beni Haoua - Brelra
- LOT N° 07 : Chettia - Oued Fares
- LOT N° 08 : Oued Sly - Boukadfr

La participation au présent appel d'offres national s'adresse aux entreprises selon les paliers suivants:

Palier N°02 pour les lots supérieurs à 05km et inférieurs à 50km : le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie de un (01) à quatre (04), dont l'activité principale est l'hydraulique ou travaux publics.

Palier N°03 : pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 05 km : Seules les entreprises issues du dispositif de l'ANSEJ, CNAC, ANGEM et les entreprises sans qualification et sans références professionnelles sont concernées par cette catégorie de lots.

Les soumissionnaires doivent obligatoirement mettre à la disposition du projet une trancheuse, mini trancheuse, équipement de soufflage et équipement de raccordement.

Les soumissionnaires doivent fournir tous les documents relatifs au palier cité ci-dessus ainsi que l'attestation de visites des lieux telle qu'elle est demandée dans l'article 04 du présent cahier des charges (CCAG)

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des achats de la DO de Chlef contre paiement d'une somme de 5 000 DA non remboursable.

Les offres doivent être composées :

- 1- D'une offre technique insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention (offre technique)
- 2- D'une offre financière insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention (offre financière)

Les deux (02) offres technique et financière accompagnées de toutes les pièces réglementaires citées dans le cahier des charges seront placées dans une enveloppe principale qui devra être anonyme et ne devra porter que la mention suivante :

Algérie Télécom
Direction Opérationnelle de Chlef
Adresse : Boulevard Ibn Badia Chlef
Travaux d'assainissement d'infrastructures d'accueil,
pose et raccordement des câbles à fibres optiques
Appel d'offres N° 13/2018 « Soumission à ne pas ouvrir. »

La date limite de dépôt des offres accompagnées de toutes les pièces nécessaires est fixée à 15 jours, à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux de 08h à 14h.

L'ouverture des plis des offres aura lieu le même jour à 14 h et les soumissionnaires sont invités à assister à cette séance publique.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 180 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

LE MINISTRE DE LA CULTURE, AZZEDINE MIHOUBI : «Le premier atelier de conservation et de restauration des mosaïques antiques à Tipasa permettra aux musées d'éviter le recours à l'étranger»

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi a affirmé, dimanche à Tipasa que les musées et les sites archéologiques «n'auront plus désormais à recourir au transfert de morceaux en mosaïque à l'étranger pour leur restauration», et ce «après l'ouverture du premier atelier de conservation et restauration des mosaïques antiques qui dispose d'une expérience algérienne avérée en la matière».



S'exprimant à l'ouverture officielle de l'atelier de conservation et de restauration de la mosaïque antique dont le siège sera situé à la villa Angelvy (Tipasa), le ministre a indiqué que «la formation dont ont bénéficié les huit archéologues algériens, avec le soutien de la Fondation américaine «Getty», leur permettra d'être au service des musées et des sites archéologiques qui nécessitent un traitement d'urgence à ses pièces en mosaïques à travers le pays».

«L'Algérie occupe la deuxième place dans la Méditerranée en termes de réserve en mosaïques à travers les wilayas du pays, notamment à l'est avec une superficie de 4500 m²», a mis en avant M. Mihoubi estimant que «cet atelier sera «la clinique privée» qui traitera ces réserves».

Dans le même sillage, il a fait savoir que «son département ministériel envisage d'ouvrir un deuxième atelier dans une wilaya de l'est qui abrite les sites de Djemila et Timgad», ce qui met en exergue, selon le ministre, «l'adhésion» de l'Algérie au programme de conservation du patrimoine matériel et immatériel, citant, à titre d'exemple, le musée de Timgad qui a été rouvert au grand public et aux spécialistes après 25 ans de fermeture».

Pour sa part, le directeur géné-

ral de l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (OGEBEC), Abdelouahab Zekaghe a précisé à l'APS que «cette session de formation mise sur l'élaboration d'un cadre juridique à même d'assurer la stabilité professionnelle et de recherche pour les archéologues formés et la restauration des espaces mosaïques conservés aux musées depuis 1930».

Il a indiqué, dans un contexte pareil, que l'Algérie avait contribué, grandement, à la redynamisation de cette formation spécialisée, en finançant 90% des frais de formation alors que la Fondation américaine «Getty» a assuré les encadrements spécialisés et pris en charge des stages à l'étranger.

De son côté, le responsable de l'atelier de préservation et de restauration au niveau de l'ancien musée Arles, Patrick Blanc a indiqué que l'atelier, ouvert en Algérie, s'inscrivait dans le cadre d'un programme «à dimension méditerranéenne» qui englobe toutes les régions de la méditerranée qui regorge de mosaïques antiques, ajoutant que l'objectif de la formation dont ont bénéficié les huit (8) archéologues algériens et ceux venant du Liban et d'Égypte, était «le suivi du développement, de la rénovation, et de l'élargissement des musées», de façon à ce que le transfert de la mosaïque soit fait

minutieusement, lui garantissant une longue vie.

M. Blanc a salué, en outre, l'atelier, «le premier du genre en Algérie», disant que le ministère de la Culture et ses institutions avait mis à la disposition des chercheurs une base de données importante et des équipements permettant au groupe de stagiaires de travailler sur les modèles de mosaïques conformément aux techniques mondialement connues.

Pour sa part, la directrice de la Fondation «Getty», John Feinstein a indiqué que l'atelier de l'Algérie est «une consécration» du travail mené par l'entreprise qui date de plus de 10 ans dans la région de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient, se félicitant de la formation dont a bénéficié cette promotion de jeunes en 2016-2017. De leur côté, les deux chercheurs en Archéologie, l'algérien Rihan Fethi et la libanaise Rouba Al-Khour, ont mis en exergue que les sessions de formations au niveau du musée de l'Arles (France) et le travail de terrain sur le site archéologique de la région de Djebel, puis Tipaza, leur avaient permis de connaître les différentes techniques de restauration et de maintenance de la mosaïque antique et d'acquérir les différentes connaissances sur la documentation, la photographie, et le nettoyage de ces mosaïques.

BATNA : La 40^e édition du Festival de Timgad à partir du 26 juillet



La ville de Timgad (wilaya de Batna) accueillera la 40^e édition de son traditionnel festival international, à partir du 26 juillet courant, a affirmé dimanche le commissaire de la manifestation.

«Le festival qui durera 5 jours, sera précédé par l'animation d'une série de concerts dans les villes de Serriana, N'gaous, Aris, Merouana, Ain

Touta, Barika, El Madher et Batna et sera accompagné par plusieurs expositions», a déclaré Youcef Boukhenteche dans une conférence de presse animée à l'hôtel Chelia. Il a également annoncé la distinction des «nombreux fondateurs» de ce festival dont Abdelaziz Madhoui et Hamida Baloudjit. M. Boukhenteche a aussi

abordé l'impact économique de la manifestation sur la région et assuré, dans ses réponses aux questions des journalistes, que le prix des tickets sera «unitaire et à la portée de tous». Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, avait affirmé lors d'une récente visite à Batna que les soirées de Timgad 2018 seront à caractère «national par excellence».

ROYAUME-UNI Mort de la chorégraphe de «Cats», la Britannique Gillian Lynne

La Britannique Gillian Lynne, chorégraphe des comédies musicales à succès «Cats» et «Le fantôme de l'opéra», est décédée dimanche à l'âge de 92 ans, dans un hôpital à Londres, a annoncé son mari l'acteur Peter Lang.

Gillian Lynne, qui avait commencé sa carrière comme danseuse classique, a contribué à plus de 50 spectacles. Elle a notamment élaboré les chorégraphies de célèbres comédies musicales dont «Cats» (1981) et «Le fantôme de l'opéra» (1986) composées par le Britannique Andrew Lloyd Webber. «Cats» est un spectacle inspiré des



poèmes de l'écrivain anglais T.S. Eliot qui raconte l'histoire d'une bande de chats, et «Le fantôme de l'opéra» (1986), est inspiré du roman de Gaston Leroux, deux œuvres qui ont conquis des millions de spectateurs dans le monde et se jouent toujours à Londres, plus de trois décennies après leur création.

Gillian Lynne avait reçu deux Olivier Awards, les récompenses du théâtre britannique. En juin, un théâtre londonien, le New London Theatre, avait été rebaptisé de son nom et c'est le premier théâtre du West End, le quartier des spectacles, à prendre le nom d'une femme.

CINÉMA

«Jurassic World» reste en tête du box-office en Amérique du Nord

Les dinosaures de «Jurassic World: Fallen Kingdom» ont conservé la tête du box-office nord-américain pour leur second week-end en salles, selon les chiffres provisoires du cabinet spécialisé Exhibitor Relations dimanche. Ce cinquième volet des aventures des tyrannosaures et autres dinosaures créées en 1993 par Steven Spielberg se déroule trois ans après la destruction du luxueux parc à thèmes Jurassic World. Au réveil du volcan de l'île, Owen (Chris Pratt) et Claire (Bryce

Dallas Howard) ont une mission: sauver de l'extinction les dinosaures survivants. Si les chiffres sont loin d'égaliser les recettes de «Jurassic World» (2015), la performance du film d'Universal reste bonne avec 60 millions de dollars ce week-end aux Etats-Unis et au Canada, et 264,8 millions en dix jours. Au niveau mondial, le film est resté en tête pour sa quatrième semaine d'exploitation. Les recettes internationales s'élèvent désormais à 932 millions de dollars. A la deuxième place, le film

d'animation des studios Pixar, filiale de Disney, «Les Indestructibles 2», rapporte 45,6 millions. La célèbre famille de super-héros a gagné 439,7 millions en trois semaines. Les aventures de cette famille hors-norme, dont les voix sont interprétées en français par Gérard Lanvin, Louane Emera ou encore Amanda Lear, sortiront le 4 juillet en France. «Sicario. La guerre des Cartels», un film d'action américain où les cartels de la drogue font traverser la frontière entre Mexique et Etats-Unis à des

terroristes, engrange 19 millions pour sa sortie et gagne la troisième place. «Uncle Drew», une nouvelle comédie sur une équipe de basket composée de joueurs retraités aux cheveux blancs, n'est pas loin derrière avec 15,5 millions de recettes.

A la cinquième place, «Ocean's 8», le «reboot» féminin de la célèbre saga de cambrioleurs de haut vol, avec Sandra Bullock et Cate Blanchett, perd deux places avec 8 millions de dollars engrangés, et 114,7 millions en quatre semaines.

Voici le reste du Top 10:

- 6 - «Tag» (5,6 millions, 40,9 millions en 3 semaines)
- 7 - «Deadpool 2» (3,4 millions, 310,3 millions en 7 semaines)
- 8 - «Sanju» (nouveau, 2,5 millions)
- 9 - «Solo: A Star Wars Story» (2,3 millions, 207,3 millions en 6 semaines)
- 10 - Le documentaire «Won't you be my neighbor» (2,3 millions, 7,5 millions en 4 semaines).

Programme de la soirée

TF1 21:55

Esprits criminels

Réalisateur : John Gallagher
Avec : Mandy Patinkin, Matthew Gray Gubler
Guest star : Keith Carradine



Gideon doit faire face au plus perfide des meurtriers qu'il ait connus dans toute sa carrière. Le FBI finit par localiser le tueur dans un restaurant dans le désert du Nevada. Les autorités veulent agir au plus vite et l'arrêter. Cependant, Gideon pense qu'il faut attendre encore un peu. En effet, l'assassin retient toujours une victime en otage. S'il ne révèle pas où elle se trouve, elle est condamnée. Si le tueur est emprisonné, il est peu probable qu'il accepte de parler. C'est pourquoi Gideon veut entrer en contact avec lui et trouver le moyen de le convaincre de lui révéler l'endroit où il détient l'otage...



19:55

Bon anniversaire Line

DIVERTISSEMENT



La star aux 75 années de carrière fête son anniversaire en bonne compagnie. Une pléiade d'artistes et amis de Line Renaud sont réunis dans le secret par Stéphane Bern pour souffler avec elle ses 90 bougies. Chanteuse, meneuse de revues en France et à Las Vegas, comédienne de théâtre et actrice, le parcours de Line Renaud est impressionnant. Au programme : des chansons en duo ou en solo, des sketches inédits, des happenings, de nombreuses surprises et de nombreuses images d'archives pour se remémorer les grands moments de la star aux multiples visages.



19:55

Frères à demi

Réalisateur : Stéphane Clavier
Avec : Bernard Le Coq, Antoine Duléry



Le jour de ses 80 ans, Mado espère que ses deux fils, Stan et Didier se réconcilient enfin. Cela fait plusieurs années que Stan, publicitaire prétentieux et citadin, ne parle plus à Didier, activiste écologiste installé dans l'arrière-pays niçois. Les deux frères s'évitent depuis longtemps jusqu'à ce que Stan se retrouve chargé d'une campagne de publicité pour un géant de l'agroalimentaire et qu'il a besoin de l'aide de Didier. Stan manœuvre pour contraindre Didier à travailler pour lui. Ses manipulations finissent par provoquer l'irruption de son frère dans son appartement de Nice. C'est le début d'une cohabitation explosive...

CANAL+ 20:00

C'est beau la vie quand on y pense

Réalisateur : Gérard Jugnot
Avec : Gérard Jugnot, François Deblock



Loïc Le Tallec a raté sa relation avec son fils. Il est désespéré quand celui-ci meurt dans un accident de la route. Il réussit à trouver l'identité de la personne qui s'est fait transplanter le cœur de son fils. Il s'agit d'Hugo, qui fait un peu n'importe quoi de sa vie. Il boit, fume, chevauche un poney un soir d'ivresse en imaginant que c'est une licorne. Sans toit sur la tête, Hugo part en Bretagne avec Loïc. Les deux hommes vont tenter de s'approprier. Hugo tombe sous le charme de Hoëllig, la serveuse d'une crêperie et Lisa veille tendrement sur Loïc...

6 20:00

Maison à vendre

MAGAZINE DE SOCIÉTÉ 128 épisodes



Au sommaire : *Katia et Frédéric* Katia et Fred travaillent à Boulogne-Billancourt et dans le XVIIe arrondissement de Paris. Ils avaient réalisé leur rêve en achetant une maison à Ballancourt-sur-Essonne, mais c'est finalement loin de leurs lieux de travail et les trajets quotidiens sont devenus insupportables. Ils ont décidé de vendre leur bien, mais sa décoration très personnelle n'a pas attiré d'acheteurs. Sophie Ferjani va le remettre au goût du jour. *Margaret et Michel* Margaret et Michel, retraités depuis sept ans, ont décidé de vendre leur grande maison au Blanc-Mesnil. Ils ont acheté un appartement qui sera livré dans six mois, pour lequel ils ont contracté un prêt relais. Mais malgré 40 visites, ils n'ont eu aucune offre. Emmanuelle Rivassoux va transformer la maison pour susciter enfin un coup de cœur et réussir la vente.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1910

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

9			1			3													
7	1	9		2	4	8													
3					6														
5					2														
8																			3
7						9													
2						1													
5	3	1		6	2		7												
4			7			8													

4			9		2		1			8			9						2
1	6	8		5	9	4				6	2	5	3	9					7
9					6					9									8
6					1					4									9
8										2									8
5						9				6									5
2						4				5									7
4	1	3		6	2		9			9	1	6		7	8				5
7			5			8				3		2							6



«Quoi de plus commun que de se croire deux nez au visage, et de se moquer de celui qui se croit deux trous au cul?»

Citation de Denis Diderot ; Les bijoux indiscrets (1748)

Mots croisés n°1910

- 1 - Suprétette
2 - Trouble qui rend l'individu étranger à lui-même
3 - Argent placé dans le milieu - Romances germaniques - Ennui
4 - Prépare la chaîne - Bouclier de Zeus
5 - Trop entendues - Trimer
6 - Vapeurs condensées - Il fait partie du service
7 - Il va lentement au Brésil - Partie du thorax - Non reconnue
8 - Remuées - Obstacle
9 - Comme un cargo vide - Cul-de-basse-fosse
10 - Maladies dues à l'amiante
- Horizontalement:
A - Arable
B - Chimérique
C - Dernières demeures - Officier du sultan
D - Ile atlantique - Femmes bien faites
E - Bloquées
F - Suis au courant - Objet de la poliortécologie
G - Période des bouchons - A compter désormais
H - Marquées par le temps - Nigaud
I - Montagnard français - Saint normand
J - Bien dans le coup - Privés
K - Poème à chanter - Coïncé
L - Emprisonneras

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												



JEUX MÉDITERRANÉENS 2018 :

L'Algérie termine 15^e, le sport national en nette régression

L'Algérie, 15^e au classement général des 18^{es} Jeux méditerranéens (JM-2018), disputés du 22 juin au 1^{er} juillet à Tarragone (Espagne), avec un total de 13 médailles dont deux en or, n'a pas su rééditer les résultats réalisés lors de la précédente édition en Turquie, enregistrant un net recul par rapport aux autres pays du bassin méditerranéen.

Avec des athlètes qui ont abordé cette compétition avec un flagrant manque de préparation, le bilan de l'Algérie est plutôt mitigé, malgré les performances du nageur Oussama Sahnoune, la consécration d'Hocine Daïkhi au karaté et les deux médailles d'argent en luttes associées.

Après la sortie réussie aux JM-2013 à Mersin pour ce qui est la deuxième meilleure performance dans l'histoire des participations algériennes avec 26 médailles (9 or, 2 argent et 15 bronze), l'Algérie pointe modestement à la 15^e place du classement général des JM-2018 avec 13 breloques (2 or, 4 argent et 7 bronze), loin derrière l'Italie leader (56 or), ou encore le Maroc huitième (10 or) et la Tunisie dixième (6 or).

En termes de médailles, le nageur Oussama Sahnoune a obtenu à lui seul deux breloques : l'or sur 100 m nage libre et l'argent sur 50 m nage libre, battant au passage les deux records d'Algérie des distances, vieux de plus de dix ans.

Le spécialiste des concours de saut (triple saut - longueur) et espoir de l'athlétisme algérien, Yasser Mohamed Triki, qui s'est présenté à Tarragone sans son entraîneur, a également réussi une sortie positive en signant sa meilleure performance de l'année (8.01 m) à la longueur, échouant à un centimètre de la médaille d'or. De son côté, le karatéka Daïkhi s'est distingué lors de

ces joutes, offrant à l'Algérie sa première médaille d'or dans la catégorie des +84 kg.

Le karaté et la lutte seules satisfactions

La sélection algérienne de karaté-do, qui s'est également distinguée avec une médaille de bronze remportée par Walid Bouabaoub (-75 kg), a, selon son entraîneur Redouane Idiri, réalisé une belle performance malgré le peu de moyens dont elle a disposé pour se préparer.

«Je pense que notre bilan aux JM-2018 est positif avec une médaille d'or et une en bronze. Avec le peu de moyens, je dirai même que c'est un bilan extraordinaire», a estimé le coach national.

En luttes associées, les deux médailles d'argent décrochées par Bachir Sidazara (87 kg) et Adem Boudjemline (97 kg) prouvent que les Algériens, «battus difficilement par des champions du monde en demi-finales, n'avaient pas démérité et possèdent les qualités requises pour rivaliser avec les meilleurs athlètes de leur discipline».

Le président de la Fédération algérienne, Rabah Chebbah, s'est dit «satisfait» des résultats obtenus par ses lutteurs, soulignant que ces médailles devraient attirer l'attention des responsables du sport national en vue d'une «revalorisation des moyens de préparation de son équipe».

La boxe, le judo et les sports collectifs déçoivent

Traditionnels pourvoyeurs de médailles d'or lors des joutes méditerranéennes, la boxe (2 bronze) et le judo (2 bronze), ont eu des parcours décevants lors des JM-2018, ne parvenant même pas à atteindre une finale pour jouer l'or. Le Directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de judo (FAJ), Salim Boutebcha, n'a pas caché sa déception suite à la sortie de ses poulains. «Je suis totalement surpris du ratage des judokas algériens qui ont été out lors de ces joutes. La mauvaise préparation est, une nouvelle fois, pour



quelque chose certes, mais il y a aussi l'aspect technique totalement négligé lors du cycle olympique écoulé et qui s'est avéré fatal sur le tatami», a déclaré Boutebcha, nommé à la tête de la DTN depuis deux mois seulement.

En sports collectifs, les sélections algériennes de football et de volley-ball, messieurs et dames, ne sont même pas parvenues à franchir la phase de poules, se contentant de jouer les matchs de classement pour les places d'honneur, alors que les handballeurs ont été éliminés en quarts de finale par la Tunisie, finaliste du tournoi.

Se remettre au travail pour vite rebondir

Forte d'une délégation de 233 athlètes engagés dans 24 disciplines, l'Algérie a réalisé une de ses plus mauvaises prestations aux Jeux méditerranéens, ce qui devrait pousser les responsables du sport national à réfléchir à une nouvelle stratégie de développement et mettre les moyens à la disposition des athlètes en prévision des prochaines compétitions internationales dont les JM-2021 à Oran. Hassiba Boulmerka, chef de la délégation algérienne aux JM-2018, a estimé que «le sport national a touché le fond» à Tarragone, estimant que les résultats obtenus par les athlètes aux JM-2018 reflètent «la réalité du terrain». «Nous avons les talents. Nous avons la pâte pour former des athlètes capables de rivaliser avec les meilleurs au monde, mais c'est le même problème qui dure depuis des années. Il faut changer de mentalité et se remettre au travail car il n'y a que ça qui compte», a résumé l'ancienne championne olympique du 1500m.

Tarragone remet le drapeau des prochains jeux à la ville d'Oran

La cérémonie de clôture des 18^{es} Jeux méditerranéens de Tarragone en Espagne a été marquée, dimanche soir, par la remise du drapeau des prochains jeux de 2021, au maire de la ville d'Oran, sous les applaudissements des présents.

Après 9 jours de compétition et 245 titres distribués, les Jeux Méditerranéens à Tarragone ont été donc clos.

La cérémonie de presque deux heures a débuté par le passage de témoin entre le maire de Tarragone, Joseph Félix Ballesteros, et le maire d'Oran Noureddine Boukhatem, via le président du Comité

international des Jeux méditerranéens, M. Ama Addadi.

Une courte projection de quelques minutes sur les écrans géants du stade, ont permis aux présents d'avoir un avant goût de l'accueil qui sera réservé aux délégations qui rehausseront les JM de 2021. Après neuf jours de compétition et 245 titres distribués, les 18^{es} JM ont été clos, avec une cérémonie riche en couleurs et dédiée, principalement aux volontaires, comme l'avait annoncé, en conférence de presse le maire de Tarragone.

Devant une assistance faible, chose inhabituelle dans ce

genre de rendez-vous, les présents au Nou Estadi du Gimnastic ont été invités à suivre quelques fresques symbolisant la culture de la ville de Tarragone, avant de céder le passage au chanteur compositeur catalan du Pop-Folk, Alvaro Soler qui a gratifié les participants de quelques uns de ses succès: «Sofia», «La Cintura», entre autres, le tout, sous les danses des jeunes volontaires qui ont tenu à démontrer leur joie d'avoir pris part aux JM-2018.

Les feux d'artifices qui ont illuminé le ciel du stade de Tarragone ont été la fin en apothéose de la cérémonie de

SUPPOSÉE FUGUE D'UNE VOLLEYEUSE ALGÉRIENNE:

Lemouchi : L'athlète passe «quelques jours» à Nice

La volleyeuse internationale algérienne Sabrina Tamaloult est en train de passer «quelques jours» à Nice (France) et n'a pas fugué lors des Jeux méditerranéens (JM) qui ont pris fin dimanche soir à Tarragone (Espagne), a insisté hier son président de fédération, Mustapha Lemouchi. «Je voudrais insister sur la validité de son visa Schengen qui court jusqu'au 3 août 2018. La concernée passe quelques jours avec sa soeur à Nice qu'elle a gagnée depuis Barcelone (90 km de Tarragone)», a indiqué Lemouchi à l'APS. «Notre volleyeuse a disputé tout son tournoi des JM puis demandé l'autorisation de partir du Directeur technique national adjoint, Lyamine Benseghier et du sélectionneur adjoint, Ali Sellah qui lui a remis son passeport pour pouvoir voyager», a-t-il ajouté. Une déclaration qui vient appuyer la sortie médiatique d'Hassiba Boulmerka, chef de la délégation algérienne en Espagne, laquelle avait insisté sur le fait que la joueuse de la sélection féminine U23 de volley-ball «a reçu l'Eaval des responsables de la délégation pour quitter le village méditerranéen et rejoindre sa soeur à Barcelone». Des «informations» partagées sur les réseaux sociaux et relayées par certains titres de la presse nationale parlent depuis plusieurs jours d'une supposée «fugue» de la joueuse du NR Chlef (19 ans) laquelle aurait quitté le village des athlètes à Tarragone à 2h du matin, ce qui a fait enfler la rumeur. «Parler de fugue veut dire que personne ne sait où se trouve l'athlète, ce qui n'est pas le cas. Ses parents le savent et ont été contactés par le COA (Comité olympique et sportif algérien) ainsi que par notre sélectionneur. Pourquoi personne ne parle des autres volleyeuses qui ont demandé l'autorisation de quitter le village après leur élimination pour effectuer des activités extra-sportives?», s'est demandé Lemouchi. Des vidéos partagées en effet sur les réseaux sociaux montrent des membres de la sélection algérienne masculine de volley au Camp Nou, emblématique stade du FC Barcelone qui organise des visites guidées. La sélection féminine algérienne de volley-ball (U23), engagée lors des JM-2018, a complètement raté son tournoi, concédant deux défaites face à la Slovaquie et au Portugal sur le même score de 3 sets à 0. Elle a terminé dernière du groupe D avec un zéro pointé. Même chose pour le Six national masculin, qui a perdu ses deux matches de poule devant la Croatie (3-2) puis la France (3-1).

quelque chose certes, mais il y a aussi l'aspect technique totalement négligé lors du cycle olympique écoulé et qui s'est avéré fatal sur le tatami», a déclaré Boutebcha, nommé à la tête de la DTN depuis deux mois seulement.

En termes de médailles, le nageur Oussama Sahnoune a obtenu à lui seul deux breloques : l'or sur 100 m nage libre et l'argent sur 50 m nage libre, battant au passage les deux records d'Algérie des distances, vieux de plus de dix ans.

Les médaillés algériens

Les médaillés algériens aux 18^{es} Jeux méditerranéens, disputés du 22 juin au 1^{er} juillet à Tarragone (Espagne).

Athlétisme : 2 médailles

Saut en longueur : Mohamed Yasser Triki (argent)
 Relais messieurs 4x400 m : Abdelmalik Lahoulou, Fethi Benchaâ, Saber Boukmeouch et Mohamed Belbachir (bronze)

Boxe : 2 médailles

Catégorie (-60 kg) : Réda Benbaziz (bronze)
 Catégorie (-81 kg) : Mohamed Houmri (bronze)

Judo : 2 médailles

Catégorie (-100 kg) : Lyes Bouyacoub (bronze)
 Catégorie (+78 kg) : Sonia Asselah (bronze)

Haltérophilie : 1 médaille

Catégorie (94 kg) : Saddam Messaoui (bronze)

Natation : 2 médailles

100 m nage libre : Oussama Sahnoune (or)
 50 m nage libre : Oussama Sahnoune (argent)

Luttes associées : 2 médailles

Catégorie (87 kg) : Bachir Sidazara (argent)
 Catégorie (97 kg) : Adem Boudjemline (argent)

Karaté-do : 2 médailles

Catégorie (+84 kg) : Hocine Daïkhi (or)
 Catégorie (-75 kg) : Walid Bouabaoub (bronze).

RUGBY / CAN - SILVER: "Nous avons toutes les qualités pour créer la surprise"

Le président de la Fédération algérienne de rugby (FAR), Sofiane-Abdelkader Benhassen, a estimé dimanche à Alger que l'équipe nationale aura toutes ses chances d'obtenir un résultat positif lors de la Coupe d'Afrique des nations "Silver", prévue du 8 au 14 juillet à Toulouse (France). L'Algérie se trouve dans la poule nord de la "Silver Cup" en compagnie du Sénégal et de la Côte d'Ivoire.

"Par rapport à nous, nos adversaires sont de grandes nations qui ont l'habitude de jouer ce genre de compétitions, je pense que nous sommes tombés dans le groupe de la mort. Notre mission est difficile mais elle n'est pas impossible, nous allons jouer à fond et essayer de gagner nos rencontres car le rugby est une discipline de combat aussi.

Nous avons toutes les qualités pour créer la surprise à Toulouse", a déclaré le patron de l'instance fédérale lors d'une conférence de presse. La compétition, prévue initialement au Sénégal, a été délocalisée en France pour des problèmes de logistique.

"Jouer cette coupe à Toulouse était une volonté de la Fédération française de rugby après le retrait du Sénégal. La Confédération africaine (Rugby Afrique) et la Fédération française ont voulu vulgariser ce sport en le faisant disputer dans de beaux lieux et de petits quartiers.

Il faut savoir aussi que tous les joueurs algériens, sénégalais et ivoiriens sont des binationaux et exercent en France, donc je pense que c'est plus facile de les faire jouer là-bas", a précisé Benhassen. Selon lui, la Côte d'Ivoire reste la nation favorite pour dominer le groupe nord même si le Sénégal n'est pas à sous-estimer.

"Les Ivoiriens sont très forts et bien préparés, mieux que nous et que le Sénégal. A partir de demain (lundi) ils seront à Toulouse en stage bloqué pour s'entraîner, ils vont être sûrement prêts pour le rendez-vous toulousain. Francement, je vois la Côte d'Ivoire favorite pour jouer les play-offs".

Outre la poule nord, la Coupe d'Afrique "Silver" compte aussi la poule sud qui regroupe le Botswana, Madagascar et la Zambie. Les leaders des deux poules s'affronteront le 25 août pour un ticket d'accession au palier "Gold".

L'Algérie affrontera le Sénégal le 8 juillet (16h00). Puis, les "Verts" seront exemptés de la seconde journée programmée le 11 du même mois, avant de défier la Côte d'Ivoire lors de la 3e et dernière journée le 14 juillet (15h00). "Il faut avouer que l'Algérie a été avantagée dans la programmation des rencontres car nous serons au repos lors de la seconde journée.

Etre exempté est très positif pour nous car nos joueurs auront du temps pour se reposer et se remettre des petits coups et blessures", a ajouté le patron de l'instance fédérale. Concernant la préparation, l'équipe nationale sera en regroupement quelques jours avant l'entame de la compétition. "Nous avons programmé un stage de préparation au mois de juin mais malheureusement les joueurs n'étaient pas disponibles après le championnat, alors nous avons préféré les rassembler juste avant la compétition.

Ils seront en regroupement trois jours avant le début de la Coupe d'Afrique", a-t-il conclu.

APS

NATATION / CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE OPEN: Plus de 290 nageurs attendus à Alger

Deux-cent-quatre-vingt-treize (293) nageurs dont 99 dames devraient prendre part au Championnat d'Algérie de natation open, prévu du 4 au 8 juillet à la piscine Hacene-Khitmane d'Hydra (Alger), a-t-on appris hier de la Fédération algérienne (FAN).



Le rendez-vous, prévu dans un bassin de 50m, verra la participation de 39 clubs issus des 13 ligues de wilaya suivantes: Alger, Tipasa, Boumerdes, Béjaïa, Biskra, Tizi-Ouzou, Oran, Tlemcen, Blida, Batna, Sétif, Constantine et Jijel.

Le championnat s'étalera sur 5 jours avec deux séances quotidiennes (les ma-

tinées pour les éliminatoires et les après-midi pour les finales). Par ailleurs, l'instance fédérale a programmé la Coupe d'Algérie de water-polo pour les U16 et U21 garçons à la piscine du 1er-Mai (Alger), les 5 et 6 juillet. La catégorie des U16 regroupera 5 clubs alors que celle des U21 verra la participation de 6 clubs.

Programme de la 1re journée / Demain mercredi 4 juillet:

- 1re séance (09h00) - séries
- 50m papillon (messieurs)
- 50m nage libre (dames)
- 100m brasse (messieurs)
- 400m quatre nages (dames)
- 800m nage libre (messieurs)
- 100m papillon (dames)
- 200m dos (messieurs)
- 4x200m nage libre (dames)
- 4x200m nage libre (messieurs)

- 2e séance (17h00) - finales
- 50m papillon (messieurs)
- 50m nage libre (dames)
- 100m brasse (messieurs)
- 400m quatre nages (dames)
- 800m nage libre (messieurs)
- 100m papillon (dames)
- 200m dos (messieurs)
- 4x200m nage libre (dames)
- 4x200m nage libre (messieurs).

CYCLISME / COURSE SUR PISTE UCI DE MANNHEIM : L'Algérien Yacine Chalhel en quête de ses premiers points en vue des JO-2020

Le cycliste algérien Yacine Chalhel a annoncé hier qu'il disputera la course sur piste de Mannheim, prévue le dimanche 8 juillet en Allemagne, «avec l'ambition de récolter ses premiers points» en vue des prochains Jeux olympiques, prévus en 2020 à Tokyo (Japon).

«Mannheim sera la première course où les points marqués serviront à la qualification pour les pro-

chaines Olympiades. Autant dire donc qu'il faudra être au rendez-vous» a indiqué sur sa page facebook le champion d'Afrique, en précisant qu'au programme de cette course, il y aura un omnium et un scratch.

Le sociétaire du club français Olympique CVO, victime d'une vilaine chute vendredi lors du semi-nocturne d'Etigny, a annoncé également avoir «déjà repris les entraî-

nements» pour préparer la course de Mannheim.

Chalhel, qui avait ménagé ses efforts pendant le mois de Ramadhan n'a repris la compétition que dernièrement, mais les choses se sont très bien passées pour lui.

L'Algérien a signé en effet sa première victoire de la saison lors d'une nocturne disputée mardi dernier à Troyes.

Une épreuve disputée sur une distance de 80,34 km et remportée en 1h59, devant Ludovic Bideau (VS Chartrain) et Baptiste Didier (Paris Cycliste Olympique).

A Etigny, une course toutes catégories, organisée par l'AC Saltusien, c'est Mathieu Urbain, sociétaire du VC Toucy qui l'avait emporté, succédant ainsi à Loïc Forestier, le vainqueur de la précédente édition.

CONCOURS NATIONAL D'ÉQUITATION À AÏN ABID (CONSTANTINE) : Ali Mesrati du club Etoile de l'Est remporte le Grand prix de la première phase

Le cavalier Ali Mesrati du club étoile de l'Est a remporté samedi le grand prix (étoile 2) en clôture de la première phase du concours national d'équitation du saut d'obstacles organisé, depuis mercredi dernier, au centre équestre de la commune d'Aïn Abid (Constantine).

Le cavalier Mouloud Taïbi du club Kharrouba (Alger) a décroché la deuxième place suivi d'Anis Khar du club Casanova de Boufarik (Blida) en troisième position.

Le club Casanova de Boufarik s'est classé également premier dans le tournoi des six (6) obstacles qui a été organisée pour la première fois dans l'Est du pays, avec une hauteur de 1,70 m, suivi des clubs de Mitidja (Blida) et de l'Etoile de l'Est de Constantine.

Le grand prix d'équitation (minimes) a été décerné au cavalier Seif Eddine



Bouchenafa du club Hassane Mouhoub (Blida) lors d'une cérémonie organisée à la clôture de cette manifestation sportive qui a été présidée par les autorités locales en présence des propriétaires des chevaux, d'invités et de citoyens.

Dans une déclaration à l'APS le responsable de la compétition, Rabah Bouacha, a affirmé que cette manifestation

sportive, initiée sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports, du wali de Constantine et l'union algérienne d'équitation avec la collaboration de l'assemblée populaire communale (APC) d'Aïn Abid et la direction de la jeunesse et des sports (DJS), sera suivie par une seconde phase, prévue entre le 4 et 7 du mois de juillet en cours, avec la participation de 27 clubs.

Après avoir décrit la première phase de cette édition nationale, précédée par deux (2) éditions internationales ayant vu la participation d'au moins 110 cavaliers, représentant 19 clubs équestres du pays qui ont concouru dans 18 compétitions avec "succès" à tous les niveaux, le même responsable a souligné que la deuxième étape de ce concours sera réservée aux compétitions 3 étoiles et au grand prix.

DEUXIÈME TOURNOI INTERNATIONAL DE JEU D'ÉCHECS DE CONSTANTINE : Début de la compétition jeudi

La maison de jeunes, Ahmed Saâdi, de Constantine abritera, à partir de jeudi, la deuxième édition du tournoi international de jeu d'échecs, coïncidant avec le 56ème anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse, a-t-on appris lundi du président de l'asso-

ciation sportive du jeu d'échecs (ASEC), Mamdouh Djeghfi. Organisé par cette association en coordination avec la ligue d'échecs de la wilaya de Constantine, la fédération algérienne de la discipline et la direction locale de la jeunesse et des sports

(DJS), ce tournoi se poursuivra jusqu'au 7 juillet en cours, et ce dans les catégories de plus de 1700 points et moins de 1700 points.

Cette joute enregistrera la participation d'échéphiles venus de Palestine, de Tunisie et du Danemark, et de 10 wi-

layas du pays représentant plus de 20 clubs, parmi lesquels des champions nationaux et internationaux, selon la même source.

Des récompenses financières seront octroyées aux vainqueurs de ce tournoi.

TRANSFERT : Benrahma (OGC Nice) en route vers Brentford

L'attaquant international algérien de l'OGC Nice (Ligue 1 française de football) Said Benrahma va s'engager prochainement avec le club anglais de Brentford (Div.2/ Championship), rapportait hier le quotidien régional Nice Matin.

Benrahma (22 ans), a été prêté la saison dernière à Châteauroux (Ligue 2 française) où il avait marqué 9 buts en 31 apparitions en championnat.

Les dirigeants anglais ont trouvé un accord total avec le joueur et les dirigeants de Nice pour le transfert de Benrahma, précise la même source.

Benrahma avait plusieurs touches en France et à l'étranger mais apparemment il aurait privilégié le choix de jouer avec le 9e de la Championship la saison écoulée. Brentford a échoué à 6 points des barrages d'accession en premier league la saison dernière.

Le joueur algérien, né à Ain Témouchent (Ouest), compte trois sélections avec l'équipe nationale sous la conduite de l'ancien sélectionneur français Christian Gourcuff.

Galatasaray insiste pour Bennacer

Galatasaray, champion de Turquie en titre, ne compte pas lâcher prise pour bénéficier des services du milieu offensif international algérien d'Empoli (Serie A italienne de football) Ismaël Bennacer, croyait savoir hier le média italien Il Tirreno.

Les dirigeants d'Empoli "sont en train d'étudier l'offre du club turc et veulent prendre leur temps pour trancher l'avenir de l'international algérien", précise la même source.

Arrivé contre un chèque d'un million d'euros en provenance de la réserve d'Arsenal (Angleterre), les dirigeants d'Empoli ne veulent pas vendre Bennacer moins de 5 millions d'euros, une somme supérieure à celle que les dirigeants de Galatasaray ont offert puisque les champions de Turquie ont proposé 3 millions pour convaincre Empoli de laisser partir Bennacer.

Ce dernier pourrait retrouver à Galatasaray son compatriote et coéquipier en sélection Sofiane Feghouli. Outre Galatasaray, la formation italienne de la Sampdoria de Gênes a également exprimé son désir d'engager le milieu algérien.

Pour sa première saison avec Empoli, qu'il avait rejoint en 2017 pour un contrat de quatre ans en provenance du FC Tours (Ligue 2 / France) où il a joué en prêt, Bennacer aura été l'un des joueurs les plus en vue de la Serie B italienne avec notamment 39 apparitions (2 buts) et une accession à la clé.

Il avait été appelé à la dernière minute en équipe nationale pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 qui s'est déroulée au Gabon, en remplacement de Saphir Taïder, forfait pour blessure, sans pour autant jouer la moindre minute.

EQUIPE NIGÉRIANE DE FOOTBALL : Le sélectionneur Gernot Rohr maintenu dans ses fonctions

Le sélectionneur franco-allemand Gernot Rohr a été maintenu dans son poste à la tête de l'équipe nigériane de football, éliminée au premier tour de la Coupe du monde 2018 en Russie.

"Je ne suis pas de ceux qui demandent le départ de l'entraîneur. Il a un nouveau contrat de deux ans et nous le respecterons", a affirmé le président de la Fédération nigériane (NFF) Amaju Pinnick, cité lundi par le site spécialisé AOL Football. Le Nigeria, versé dans le groupe D, s'est fait éliminer dès la phase de poules du tournoi planétaire, concédant deux défaites face à la Croatie (2-0) et l'Argentine (2-1) pour une seule victoire contre l'Islande (2-0).

Rohr a prolongé son contrat pour deux années supplémentaires (en novembre 2017, ndlr) et il sera respecté. Il a une équipe jeune



sur laquelle il va s'appuyer, comme Henry Onyekuru, Victor Osimhim, Kelechi Nwakali, Usman Mohammed et Junior Lokosa, tous prêts à rejoindre cette sélection", a-t-il ajouté. Rohr (65 ans) avait rejoint l'équipe du Nigeria en août 2016 en remplacement du technicien local Salisu Yusuf.

APS

CAN 2019 (U17)/ QUALIFICATION : La sélection algérienne des U17 en stage à Sidi-Moussa

La sélection algérienne des moins de 17 ans a entamé un stage de préparation le dimanche, 1er juillet au Centre technique national (CTN) de Sidi-Moussa, en vue des importantes échéances à venir, a annoncé hier sur son site officiel la Fédération algérienne de football (FAF).



"Vingt-huit joueurs ont été convoqués pour ce stage bloqué, qui se déroule du 1er au 5 juillet à Sidi-Moussa" a encore précisé la FAF dans un bref communiqué. Parmi les importantes échéances internationales que préparent les U17, le tournoi de l'Union nord-africaine de football, prévu en Tunisie et qui sera qualificatif pour la coupe d'Afrique des nations de la catégorie (CAN-2019) prévue en Tanzanie.

Outre l'Algérie, le tournoi qui se déroulera du 20 au 28 août prochain à Sousse et Monastir verra la participation de la Tunisie, le Maroc et la Libye.

Le premier à l'issue du tournoi se qualifiera pour la phase finale de la CAN-2019 en Tanzanie.

Liste des joueurs convoqués :

- Sahnoun El Hadi, Medjadji Mohamed, Boukebal Zakaria, Rahmoune Riad Wael, Dadda Miloud Abdessalem, Belkacem Bouzida Adel Amar, Mancer Abdeldjalil, - M'zara Abderrahmane, Yacoubi Mohamed El Amine, Saber Abderraouf, Benali Nabil Abderrahmane, Oucharef Chems Eddien, Zekri Samy, Chikh Youcef, Djennidi Mohamed, Belmadi Toufik, Boualem Mohamed El Amine, Hadid Mohamed Idir, Kadri Said, Radji Abdelwahab, Soukkou Anis, Chaouti Redouane, Belkadem Mohamed Fodil, Bouras Akram, Tobal Rayane, Boulezzaz Mohamed Ramzi, Kheris Mohamed, Bensmina Walid.

ALGÉRIE - FORMATION : 60 candidats retenus pour le stage de préparateur physique

Le Département de la formation de la Direction technique nationale (DTN) a retenu 60 candidats (messieurs et dames) pour suivre un stage de formation pour devenir préparateurs physiques, a annoncé hier la Fédération algérienne de football (FAF).

La sélection de ces 60 candidats

s'est faite sur la base des résultats obtenus lors du concours qui s'est déroulé les 9 et 10 mai 2018, à l'Ecole supérieure des sciences et technologies du sport (ESSTS).

Le stage de préparateur physique se déroulera au mois de septembre prochain. Les candidats admis seront informés des modalités d'inscription ultérieurement.

ALGÉRIE - FORMATION : L'USM Alger réquisitionne 18 évaluateurs pour chapeauter les journées de prospection

Dix-huit (18) évaluateurs techniques ont été réquisitionnés par la direction de l'USM Alger pour chapeauter les opérations de prospection qui se déroulent actuellement au stade Omar Hamadi (Bologhine) avec l'objectif de dénicher de nouveaux talents, susceptibles d'intégrer les catégories U15, U17, U19 et 21 du club, a annoncé hier le nouveau Directeur technique sportif des Rouge et Noir (DTS), Driss Ghimouz.

"Plusieurs centaines de jeunes footballeurs, de différentes catégories d'âge, se sont présentés à ce disputé avec l'espoir d'in-

tégrer l'USMA. Nous avons donc réquisitionné 18 observateurs et évaluateurs pour réduire au maximum les risques de passer à côté d'un éventuel oiseau rare" a expliqué Ghimouz dans une interview, accordée lundi au site officiel du club.

"La nouveauté cette année réside dans le fait que la direction du club a mis à notre disposition un centre, destiné à héberger d'éventuels candidats provenant d'autres Wilayas" a ajouté le nouveau DTS du club. Ainsi, le fait d'habiter hors d'Alger ne sera plus "un prétexte", pour recaler un talent susceptible de faire les

beaux jours du club dans un futur proche.

La prospection a débuté dimanche matin, avec la catégorie des moins de 21 ans. Selon la direction des Rouge et Noir, "plus de 200 joueurs" se sont présentés à ces tests, supervisés par des figures emblématiques du club, notamment Mustapha Aksouh, Mahieddine Meftah, Tarek Ghoul, Amirouche Lalili et Farid Bengana.

Prochainement, ce sera au tour des autres catégories, notamment les U15, U17 et U19 de subir des tests d'évaluation, en vue d'être retenus peut-être dans l'effectif algérois.



Harry Kane : «Le moment de vérité contre la Colombie»

Harry Kane, le capitaine de l'Angleterre, est conscient que son équipe arrive à un moment clé de la Coupe du monde face à la Colombie.

Remplaçant face à la Belgique, Harry Kane a assisté, impuissant, à la défaite de l'Angleterre lors du dernier match de la phase de poules. Préservé pour les huitièmes de finale, l'attaquant de Tottenham est toujours en tête du classement des meilleurs buteurs avec cinq réalisations depuis le début de la compétition. Bien évidemment, désormais le moindre faux pas sera synonyme de fin de l'aventure pour l'Angleterre, et Harry Kane est au courant que le "money-time" débute maintenant.

Harry Kane est conscient qu'un tout nouveau tournoi débute avec ce huitième de finale face à la Colombie, des propos relayés par Sky Sports : "C'est le moment de vérité, La Colombie est une équipe difficile et elle a de bons joueurs et nous devons être prêts pour cela. Nous avons pris un bon départ, c'est la fin des affaires, c'est un tout nouveau tournoi maintenant, vous vous efforcez de trouver un moyen de gagner".

"L'objectif est de le porter à un autre niveau. Les deux dernières années, nous nous sommes bien débrouillés et nous avons construit la façon dont nous voulons jouer et cela a fonctionné jusqu'à maintenant. Mais maintenant c'est la fin du business, c'est ce que vous mettez dans toutes ces heures, c'est pourquoi vous travaillez, techniquement et tactiquement, pour les gros matches", a poursuivi le capitaine des Three Lions.

L'heure de vérité pour l'équipe de Suisse

L'heure de vérité a sonné pour l'équipe de Suisse. Mardi à St-Petersbourg (16h00/RTS Deux), elle abordera en favorite son huitième de finale de la Coupe du monde face à la Suède.

Après les échecs de 1994, 2006 et 2014, Granit Xhaka et ses coéquipiers ont une chance en or de faire franchir à la Suisse un nouveau palier dans un Mondial. Car les Suédois, malgré leur parcours en qualifications, en barrages, puis en Russie, durant lequel ils ont poussé vers la porte des nations comme les Pays-Bas, l'Italie et l'Allemagne, demeurent à la portée des Helvètes.

Quand bien même l'objectif minimal a été atteint, une élimination à ce stade serait source d'immenses regrets.

La Suisse est meilleure sur le papier, elle l'est aussi dans le jeu. Même lors de ses entames de matches manquées et de sa partie décevante face au Costa Rica (2-2), elle a montré une belle solidarité et une remarquable volonté.

Elle a su faire face alors que par deux fois, elle s'est quasiment retrouvée dos au mur contre le Brésil puis la Serbie et semble armée mentalement pour assumer un statut de favori et se hisser - enfin - en quarts de finale. Même sans Lichtsteiner ni Schär, suspendus, elle a les ressources pour faire vaciller la confiance suédoise. Surtout, si elle est à l'heure au rendez-vous et ne passe pas une nouvelle fois à côté des premières minutes.



SELON UN COMMUNIQUÉ DE LA PRÉSIDENTE

M. Bouteflika signe 5 décrets présidentiels de coopération avec plusieurs pays

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé 5 décrets présidentiels portant ratification d'accords et de conventions de coopération avec plusieurs pays et ce conformément à l'article 91-9 de la Constitution, a indiqué hier un communiqué de la Présidence de la République.

Il s'agit de l'accord relatif aux services de transport aérien entre le gouvernement algérien et son homologue italien, signé à Alger le 22 janvier 2013, de deux autres accords de coopération, avec le Mali, le premier dans le domaine du pétrole et du gaz et le second dans le domaine de l'énergie, signés le 3 novembre 2016 à Bamako. Il s'agit aussi de l'accord entre les gouvernements algérien et polonais portant création d'une commission mixte de coopération économique, commerciale, scientifique et technique, signé à Alger le 25 novembre 2017, ainsi que de la convention de coopération culturelle et artistique entre l'Algérie et le Koweït, signé à Koweït city le 2 octobre 2013.



SUD DU PAYS : Quasi-paralysie de l'activité de la population du fait de la canicule

La vague de chaleur caniculaire affectant ces deux derniers jours des wilayas du Sud du pays avec des températures «exceptionnelles» dépassant les 45 degrés Celsius a quasi-paralysé les activités des citoyens dès la mi-journée. Dans la wilaya d'Ouargla où un pic de température de 48 degrés a été signalé, les conditions climatiques sont telles que les travailleurs sont cloîtrés dans leur lieu de travail ou vaquent à leurs tâches quotidiennes le matin, avant de se calfeutrer l'après-midi chez eux jusqu'à la tombée de la nuit sous la "fraicheur" de l'air conditionné, eu égard, en plus de la forte chaleur, du manque de lieux de détente et de piscines, pour surmonter cette période caniculaire, ont indiqué de nombreux citoyens rencontrés par l'APS.

Les services de la direction de la Santé et de la Population ont, face à cette vague de chaleur et ses répercussions sur la santé humaine, pris une série de mesures

préventives, dont la sensibilisation des citoyens et les malades chroniques en particulier sur les risques d'insolation et les précautions à prendre, notamment la consommation d'eau pour les petits et les personnes âgées, ont indiqué les responsables du service de la prévention à la DSP.

Pour prendre en charge d'éventuels cas affectés par ces conditions climatiques torrides, il est relevé la mobilisation de moyens humains et matériels aux niveaux des structures de santé pour venir en aide, les cas échéant, aux victimes d'insolation, a expliqué le Dr. Tarek Hichem Madani.

La canicule a été à l'origine de la dégradation de 80 palmiers, 100 m² de broussailles et 700 m de brise-vents, suite aux feux de forêts déclarés au niveau de la palmeraie de Bab-Sebaa, à Ouargla, selon la cellule de communication de la protection civile. Dans la wilaya d'Adrar, un état d'alerte est observé par la population locale, causant la

paralysie de l'activité dans la région. Les services de la santé et des collectivités locales ont, à ce effet, appelé les citoyens à la précaution devant ces conditions climatiques exceptionnelles en vue d'éviter toutes complications sur le plan de la santé, en plus de la mise en place d'un programme portant mobilisation des structures de santé et des équipements médicaux nécessaires pour assurer une meilleure prise en charge les malades affectés par cette canicule. Dans la wilaya d'El-Oued, la direction de la protection a lancé des campagnes de sensibilisation en direction des citoyens dans les 30 communes de la wilaya pour éviter toute exposition à cette situation caniculaire, en plus de la distribution de dépliants et la diffusion via les réseaux sociaux et les ondes de la radio locale de spots de sensibilisation sur la prévention des risques d'incendies provoqués par les fortes chaleurs.

APS

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE NATIONALE : La journée du jeudi 5 juillet chômée et payée

La journée du jeudi 5 juillet, coïncidant avec la célébration du 56^e anniversaire de la fête de l'indépendance nationale, sera chômée et payée, a indiqué hier un communiqué de la Fonction publique et du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Cette journée sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, précise-t-on. Cela intervient conformément aux dispositions de la loi 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée fixant les fêtes légales, précise la même source. Toutefois les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté, ajoute le communiqué.

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE 9 contrebandiers arrêtés et 4,2 tonnes de denrées alimentaires saisies à Tamanrasset et In Guezzam

Neuf (9) contrebandiers ont été arrêtés et 4,2 tonnes de denrées alimentaires ont été saisies lors d'opérations distinctes menées dimanche par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à Tamanrasset et In Guezzam, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 01 juillet 2018, lors d'opérations distinctes menées à Tamanrasset et In Guezzam (6^{ème} Région militaire), neuf

(9) contrebandiers et saisi deux (2) camions, 4,2 tonnes de denrées alimentaires et 2.832 unités de produits détergents», précise le communiqué. Dans le même contexte, des détachements combinés de l'ANP «ont arrêté, à Oran (2^{ème} RM) et Illizi (4^{ème} RM), cinq (5) narco-trafiquants et saisi 9,25 kilogrammes de kif traité et quatre (4) véhicules», note la même source. D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont appréhendé cinq (5) individus en possession de quatre (4) fusils de chasse et une quantité de munitions à Batna (5^{ème} RM), ajoute le communiqué.

ALGÉRIE-FRANCE

Tassili Airlines lance sa nouvelle desserte Oran-Strasbourg jeudi



Une nouvelle desserte de la compagnie aérienne nationale «Tassili Airlines» (TAL) reliant Oran à Strasbourg (France) sera lancée jeudi 5 juillet, a-t-on appris lundi du chargé de communication de ce transporteur aérien.

Il s'agit d'une desserte estivale qui va se poursuivre jusqu'à début septembre prochain, a précisé Karim Bahar à l'APS, ajoutant que l'ouverture de cette nouvelle desserte vise à faciliter le déplacement de la communauté algérienne établie en France, notamment au cours de la saison estivale.

Cette nouvelle liaison aérienne intervient en réponse aux sollicitations de la communauté nationale établie dans la région d'Alsace, une alternative de voyage vers la capitale de l'ouest algérien sans avoir à se déplacer vers d'autres aéroports lointains se trouvant parfois dans des pays frontaliers de la France, a-t-il dit.

Le vol inaugural de cette des-

serte estivale prendra son départ d'Alger à destination de Strasbourg le 5 juillet à 8 heures et arrivera, à Oran, de retour de la même ville française à 14h00, précise M. Bahar.

«Une tarification spéciale de lancement est proposée pour le Strasbourg-Oran-Strasbourg, à partir de 33.300 DA l'aller-retour. Les voyageurs souhaitant emprunter les vols de TAL, pourront réserver leurs billets via le site web de la compagnie, a-t-on fait savoir.

Cette connexion vient s'ajouter aux quatre lignes déjà opérationnelles, à savoir Alger-Paris, Alger-Nantes, Alger-Strasbourg et Constantine-Strasbourg. «Tassili Airlines», filiale du Groupe Sonatrach, est une compagnie aérienne nationale spécialisée dans le transport des professionnels des hydrocarbures, au service également du transport grand public domestique et international depuis mars 2013.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION : 38 morts et plus de 1.800 blessés en une semaine

Trente-huit (38) personnes sont mortes et 1.808 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus du 24 au 30 juin dans plusieurs régions du pays, a indiqué hier un bilan établi par les services de la

Protection civile. La wilaya de Guelma déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 4 personnes, alors que 37 autres ont été blessées, suite à 37 accidents de la route. Par ailleurs, et durant la même période, les secours

de la Protection civile ont effectué 6.038 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses et sont intervenus pour l'extinction de 2.889 incendies urbains, industriels et autres.

